



Ucar

LOCATION DE VÉHICULES

RAPPORT D'ACTIVITE 2013



Louer une citadine

24€ pour 24H*

et 50km tout compris



RAPPORT ANNUEL

2013



MESSAGE DU PRESIDENT



*« Des résultats en hausse
et une excellente
situation financière. »*

Madame, Monsieur, chers actionnaires,

2013 a été pour notre groupe une année de contrastes.

Contraste tout d'abord entre des modes de consommation qui continuent à évoluer positivement, privilégiant l'usage aux dépens de la propriété, et un marché de la location malgré tout stagnant. Une nouvelle étude montre que plus de deux tiers des européens sont convaincus que l'auto-partage, le co-voiturage et la location vont se développer dans les 10 années à venir. Mais parallèlement, la crise économique impacte tous les secteurs et le marché de la location automobile n'a progressé selon le CNPA que de 0,5% en France en 2013.

Dans ce contexte difficile, UCAR parvient à maintenir sa dynamique de croissance en affichant une hausse de son activité location. Mais cette croissance masque encore un fort contraste entre le réseau de succursales qui continue à subir de plein fouet le ralentissement économique, et les réseaux de franchisés qui s'adaptent et voient leur activité s'améliorer de plus de 10% alors même que le nombre d'agences a crû moins vite cette année.

Fort de ces performances commerciales, UCAR affiche à fin 2013 des résultats en hausse et une excellente situation financière.

Trois axes de progrès ont été fixés à nos équipes pour cette année :

Tout d'abord poursuivre le redressement du réseau de succursales. Il n'y a aucune raison pour que toutes les activités du groupe ne soient pas rentables.

Ensuite, poursuivre le développement du réseau France : Le réseau doit tripler sa taille à horizon 4-5 ans et 2014 doit apporter sa contribution malgré le contexte difficile. Cela passera par l'ouverture de nouvelles franchises exclusives et le développement des partenariats.

Enfin, pourquoi se limiter à la France ? UCAR possède une expertise, déclinable dans le monde entier, et des références majeures dans la location à marque constructeur. Sur des marchés de l'automobile de plus en plus concurrentiels, il est désormais normal pour un constructeur d'avoir une offre de mobilité, afin de fidéliser sa clientèle et de conquérir de nouveaux automobilistes.

J'ai cette ambition internationale en moi depuis longtemps. Aujourd'hui les conditions du succès sont réunies et nous relevons ce nouveau défi avec prudence et détermination, un objectif de signer un premier contrat d'ici un an et à terme un immense potentiel pour le groupe.

Jean-Claude PUERTO-SALAVERT

UN ACTEUR MILITANT DE LA LOCATION AUTOMOBILE

PROFIL

UCAR est un loueur automobile, spécialiste de la location de proximité, dont le parc comprend à la fois des véhicules utilitaires et des véhicules de tourisme. L'offre inclut la location de courte durée (3 jours), moyenne durée (6-24 mois) et longue durée (3 ans) et est distribuée à travers différents canaux :

- Un réseau de succursales, entièrement détenues et gérées par le Groupe
- Un réseau de franchisés à l'enseigne UCAR
- Des réseaux en marque blanche, à l'enseigne de constructeurs automobiles
- Les ventes directes auprès des grands-comptes
- Les ventes Internet via www.ucar.fr



Face à l'évolution des modes de vie urbains, à la baisse du pouvoir d'achat, et à une prise de conscience écologique croissante, UCAR a l'ambition de révolutionner le rapport des consommateurs à l'automobile en favorisant un recours croissant à la location rendu possible grâce à :

- Des tarifs transparents et des prix bas toute l'année
- La proximité, avec un développement accéléré du réseau axé sur la franchise
- La qualité de service et la convivialité

LE MANIFESTE UCAR

Nos convictions

Nous pensons qu'être propriétaire de son véhicule est la pire manière de consommer l'automobile. Nous pensons que l'auto peut être partagée, à condition que l'humain soit au centre de ce partage. Quels qu'ils soient les services du tout-automatique nous choquent. Nous pensons aussi que l'expérience que vous vivrez chez Ucar doit être humainement riche.

Mais surtout, nous avons conscience que nos prix doivent rester spectaculairement bas pour rendre notre service accessible au plus grand nombre. Nous sommes donc à la recherche permanente de performance. Mais pour autant, nous cherchons à rendre nos process les plus discrets possible afin que vous ne vous souveniez que du service qui vous a été offert.

Toujours plus de service donc, et ce en toute transparence. Comme le ferait un guide de restaurant, nous essayons de vous éclairer sur les traits saillants de nos exploitants. C'est pourquoi chacun de nos clients peut noter son agence Ucar. Certains nous accuseront peut-être d'en faire trop mais nous sommes convaincus qu'il n'y a pas meilleur conseiller qu'un client.

Nos engagements

Pour mettre en place ces convictions, nous menons un combat de tous les jours.

Le prix

Toujours des prix spectaculairement bas pour être accessible à tous.

La proximité

Pour toujours plus de proximité nous avons implanté 200 agences en France, et nous continuons à nous développer au pied de votre immeuble ou derrière votre jardin. Nous vous proposons également des offres adaptées à toutes les circonstances. De la citadine la semaine à une grosse berline pour le week-end et les vacances.

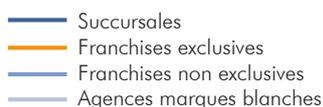
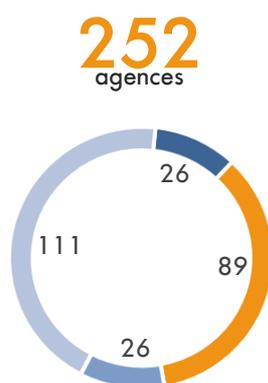
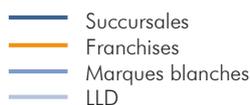
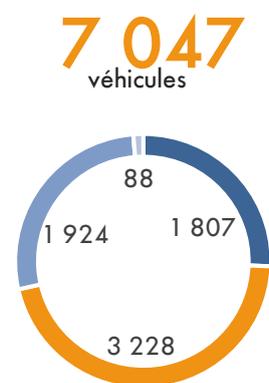
La convivialité

Lorsque vous venez nous voir, nous voulons vous faire passer un moment aussi agréable qu'enrichissant.

C'est pour ça qu'Ucar n'est pas une entreprise comme les autres. Elle fait partie de ces entreprises qui ont décidé de mettre l'humain au cœur de leurs préoccupations. Vous l'avez sans doute déjà remarqué, les monde d'Huxley ou d'Orwell n'ont pas leurs places chez nous. Notre bonheur c'est de servir des clients qui s'assument en tant que personnes et refusent d'être traités comme des numéros et d'être le dernier maillon d'une chaîne de production mécanisée. Nous revendiquons le droit d'être tous différents. Si vous attendez d'être servi par des robots, ne venez pas chez nous, vous serez déçus. Chaque expérience vécue chez nous, aussi rapide soit-elle, doit vous laisser un sentiment de satisfaction personnelle.

LE GROUPE UCAR

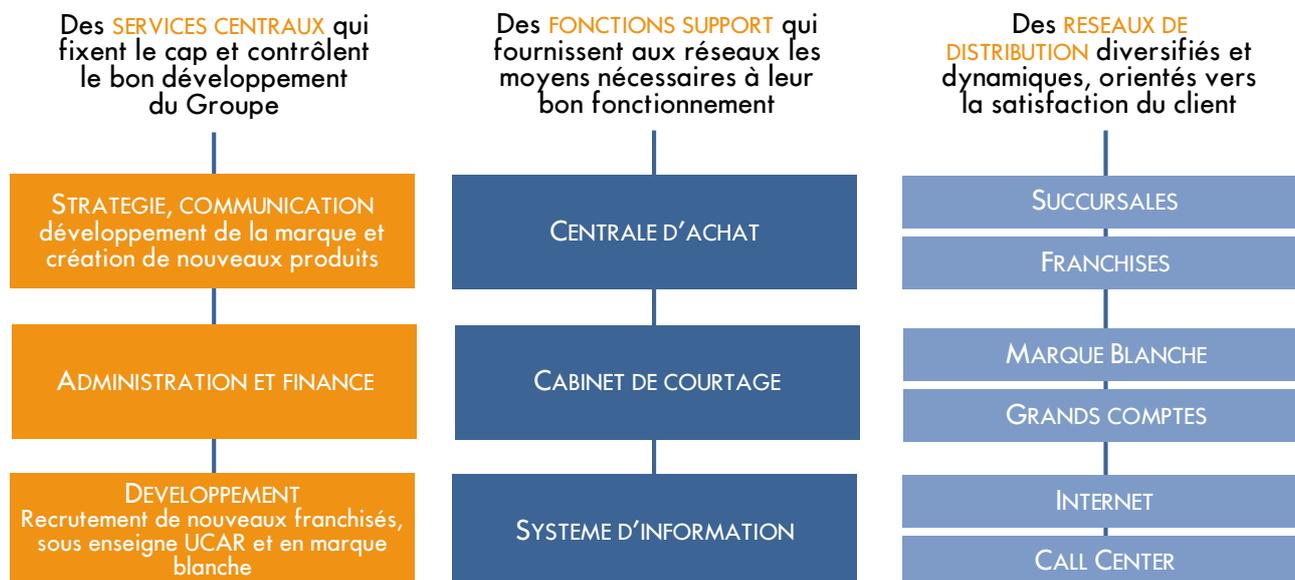
LES CHIFFRES CLES (31/12/2013)



UNE ORGANISATION TAILLEE POUR LA CROISSANCE

UCAR a l'ambition de tripler l'étendue de son réseau en quelques années, passant ainsi à 750 points de vente en France. Le Groupe a d'ores et déjà mis en place l'organisation qui va lui permettre de générer et d'absorber cette forte croissance.

Cette organisation est basée sur :



HISTORIQUE

- 2000** Création d'UCAR. Signature d'un contrat de partenariat pour la gestion du réseau Opel Rent en marque blanche.
- 2002** Acquisition du loueur courte durée AUTOP Rent : 45 agences et 3 000 véhicules. Grâce à cette acquisition, UCAR atteint une taille critique qui lui donne un pouvoir de négociation suffisant auprès des constructeurs pour développer son réseau dans les meilleures conditions.
- 2003** Regroupement des agences AUTOP Rent sous l'enseigne UCAR et premiers contrats de franchise exclusifs à la marque du groupe.
- 2005** Entrée d'AXA au capital.
- 2008** Création du premier site Internet www.ucar.fr.
- 2010** Lancement de l'offre U station avec covoiturage.fr.
- 2011** Introduction en Bourse (le 6 juillet) et accélération du rythme d'ouvertures (25 agences ouvertes en 2011).
- 2012** Notoriété nationale avec l'émission « Patron incognito » tournée dans des agences (succursales et franchisés) UCAR et diffusée en prime time sur M6.
- 2013** Lancement de l'offre « Travel Service » d'agences virtuelles en gares et aéroports.

LA VOITURE, TRANSPORT EN COMMUN DU FUTUR.....

Une étude récente montre que près d'un Européen sur deux imagine que demain la voiture sera un bien partagé. Ce changement de perception n'est pas une surprise pour Ucar qui a toujours milité pour une approche plus libérée de la voiture.

La voiture, un moyen de transport comme un autre

Alors qu'il y a 20 ans, 1 Européen sur 2 voyait dans l'automobile un symbole de réussite sociale, désormais ce sont des notions plus utilitaires qui dominent (gain de temps, autonomie, moyen de déplacement). Pour 73% des Européens, le co-voiturage ou l'autopartage sont destinés à se développer sous 10 ans.

C'est un véritable changement de statut auquel on assiste : la voiture est de moins en moins un bien mais commence à être perçue comme un service (24% des Européens voient dans la voiture un service, soit quelque chose qu'on utilise et paie quand on en a besoin). L'explication de cette évolution ? Le coût de l'automobile. Son achat représente 45% du revenu d'un ménage en Europe, et 63% des interrogés considèrent que la cherté de la voiture va aller en augmentant.

La location, une solution d'avenir

69% des Européens interrogés considèrent que la location longue durée va se développer dans les 10

prochaines années. Louer une voiture plutôt que de la posséder, ce n'est pas une absurdité. Chez Ucar nous sommes persuadés qu'il s'agit du choix intelligent du conducteur de demain.



Source : Observatoire Cetelem de l'automobile 2014, enquête réalisée par TNS Sofres, 4 830 personnes interrogées par Internet en septembre 2013 dans huit pays d'Europe

ACTUALITES RECENTES



Juin 2013 – UCAR signe un partenariat avec AD pour l'implantation de corners de location auprès des réparateurs et carrossiers de l'enseigne, qui regroupe plus de 1 500 points de vente en France.



Novembre 2013 – Euroland Corporate initie la couverture du titre UCAR avec une recommandation positive et un objectif de cours de 16,60 €. 2 sociétés de Bourse suivent aujourd'hui la valeur : Euroland Corporate et Aurel BGC.



Mars 2014 – L'offre Travel Service étend sa couverture à 44 gares, 17 aéroports et 29 lieux d'intérêt. A travers ses agences virtuelles, UCAR permet à ses clients d'accéder à une offre de location au départ de sites sur lesquels le groupe n'est pas implanté physiquement.



Mai 2014 - UCAR recrute son Directeur du développement international. Alain BULBULYAN rejoint le groupe pour lancer et développer la location en marque blanche à l'international.

Fort de près de 25 ans d'expérience dans les services automobile, en France et à l'étranger, Alain a pour mission de déployer auprès de constructeurs internationaux l'offre unique d'UCAR en matière de location pour les réseaux constructeurs, en commençant notamment par la Chine, la Turquie et le Maroc.

CHINE : PREMIER MARCHÉ MONDIAL DE L'AUTOMOBILE



Avec 22 millions de véhicules produits et 22 millions de véhicules vendus en 2013, la Chine est le premier marché mondial automobile. Tous les grands constructeurs mondiaux sont présents sur ce marché qui recèle encore un très fort potentiel de développement.

Poussées par l'enrichissement de la population, l'éloignement entre habitation et lieu de travail et l'amélioration constante du réseau routier, les ventes de véhicules devraient encore augmenter cette année de 8 à 10%, malgré une croissance économique moins forte que les années précédentes.

Cependant, la congestion des villes, la pollution atmosphérique et la dépendance énergétique constituent des freins importants au développement du parc automobile, qui s'élève déjà à 100 millions de véhicules. Les autorités locales et nationales imposent de plus en plus de restrictions dans les grandes villes, comme des interdictions de circulation ou la limitation à l'achat des plaques d'immatriculation, qui deviennent de plus en plus chères (11 000 euros à Shanghai en 2013).

De ce fait, le marché de la location croît encore plus vite (+120% prévu entre 2012 et 2017 soit +17%/an), en particulier sur la location de courte durée (+30% estimé en 2014).

Encore très fragmenté, le marché de la location auto en Chine est ouvert à l'émergence de nouveaux acteurs, surtout quand ceux-ci disposent déjà d'un réseau de distribution. Dans un marché ultra concurrentiel, les constructeurs qui sauront proposer une offre de mobilité, à la fois pour fidéliser leurs clients existants et pour conquérir des parts de marché, auront un avantage compétitif certain.

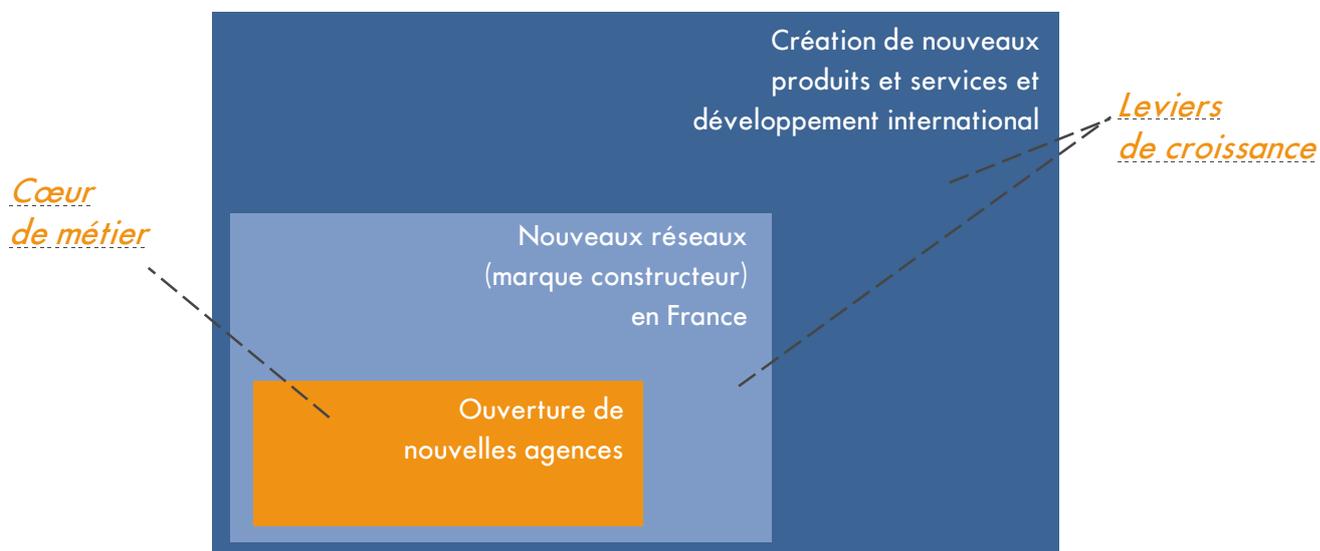
L'accueil réservé à l'offre de location à marque constructeur, unique au monde et déjà pratiquée par UCAR depuis 15 ans, est enthousiaste et laisse espérer au groupe une première signature en Chine d'ici un an.

MODELE ECONOMIQUE

Le modèle de développement d'UCAR est basé sur :

- Une croissance solide et régulière :
 - extension des points de vente, principalement à travers la franchise
 - création de nouveaux réseaux en franchise UCAR ou en marque blanche
 - innovation à travers de nouveaux produits et services
- une structure centrale capable de piloter et d'absorber cette croissance presque sans accroître ses charges.

La structure centrale d'UCAR, avec ses systèmes informatiques, ses méthodes de gestion et bien sûr les collaborateurs de très haut niveau qui la composent, est aujourd'hui capable d'absorber un périmètre 2 à 3 fois supérieur au périmètre actuel de 250 agences, avec un accroissement marginal de ses charges.



ANALYSE DES RESULTATS 2013



La baisse faciale du chiffre d'affaires consolidé d'UCAR en 2013 (-6,7%) s'explique essentiellement par un recul de l'activité d'achat/vente de véhicules, qui représente environ la moitié du chiffre d'affaires mais a peu d'impact sur les résultats car cette activité est sécurisée par des contrats constructeurs et faiblement margée.

En revanche la location, cœur de métier d'UCAR, est en progression (+6,0% sur le CA location sous enseignes), et ce dans un marché français de la location automobile toujours atone (+0,5% en 2013 selon le baromètre CNPA de janvier 2014).

Dans ce contexte les résultats progressent (résultat net à +29%) mais restent freinés :

- d'une part par les pertes des succursales, même si celles-ci ont été fortement réduites grâce aux efforts de redressement qui ont eu pour effet de ramener de 29 à 26 le nombre de succursales
- d'autre part des charges financières non récurrentes et des charges exceptionnelles, pour environ 200 K€.

La situation financière est très solide, avec une trésorerie nette de 10,1 M€ et des fonds propres de 13,0 M€.

RESULTATS

CARNET DE L'ACTIONNAIRE

COMPTES RESUMES *

En milliers d'euros	2013	2012
Chiffre d'affaires consolidé	60 848	65 208
Résultat d'exploitation	1 792	1 392
Résultat courant avant impôt	1 773	1 427
Résultat net part du Groupe	1 096	851
Résultat par action (en €)	0,629	0,488
Capitaux propres	13 046	12 296
Endettement financier	426	379
Trésorerie	10 564	9 860

*Comptes consolidés en normes françaises



Le titre en bourse

- Marché : Alternext de NYSE Euronext Paris
- Code ISIN : FR00110704574 -
Mnémo : ALUCR – Reuters : ALUCR-FR –
Bloomberg : ALUCR:FP
- Date d'introduction : 6 juillet 2012
Cours d'introduction : 14,89 euros
- Nombres de titres : 1 742 624

Analystes

Aurel BGC, Euroland Corporate

Calendrier

Chiffre d'affaires annuel :26 février 2014
 Résultats annuels :29 avril 2014
 Assemblée Générale :18 juin 2014
 Chiffre d'affaires S1 :27 août 2014
 Résultats S1 2013 :9 octobre 2014

EVOLUTION DU COURS DEPUIS L'INTRODUCTION

Données hebdomadaires, source NYSE Euronext, comparé à l'indice Alternext Allshares





Ucar

LOCATION DE VÉHICULES

RAPPORT FINANCIER 2013



Sommaire du rapport financier

1	RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013	15
1.	SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE	15
2.	EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR	16
3.	EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2013	16
4.	ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	16
5.	AFFECTATION DU RESULTAT	16
6.	DISTRIBUTION D'UNE PARTIE DE LA PRIME D'EMISSION	16
7.	RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES	16
8.	PRISE DE PARTICIPATION	16
9.	ACTIVITES ET RESULTATS DES FILIALES ET DES SOCIETES CONTROLEES	16
10.	REGULARISATION DES PARTICIPATIONS CROISEES	17
11.	ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL AU DERNIER JOUR DE L'EXERCICE ECOULE (EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.3332-3 DU CODE DU TRAVAIL)	17
12.	ACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS (C.COM L.225-211)	18
12.BIS	EVOLUTION DU COURS DU TITRE EN 2013	18
13.	DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT	18
14.	DELEGATIONS ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL	18
15.	LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCEES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX	18
16.	ATTRIBUTION DES JETONS DE PRESENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION	18
17.	IDENTITE DES TITULAIRES DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES	19
18.	OPERATIONS REALISEES SUR LEURS TITRES AU COURS DU DERNIER EXERCICE PAR LES DIRIGEANTS, LES HAUTS RESPONSABLES ET LES PERSONNES AUXQUELLES ILS SONT ETROITEMENT LIES	19
19.	VMAC ET OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTION – AJUSTEMENT DES BASES DE CALCUL	19
20.	INJONCTIONS OU SANCTIONS PECUNIAIRES PRONONCEES PAR L'AUTORITE DE LA CONCURRENCE EN MATIERE DE PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES	19
21.	RISQUE DE VARIATION DE COURS	19
22.	RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'UN ADMINISTRATEUR	19
23.	NOMINATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR	19
24.	QUITUS - RESOLUTIONS	20
2	RAPPORT SUR LES COMPTES DU GROUPE EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013	27
1.	SITUATION DES SOCIETES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE	27
2.	COMPTES CONSOLIDES	28
3.	EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE JUSQU'A CE JOUR	29
4.	PERSPECTIVES	29
5.	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	30

3	COMPTES CONSOLIDES - EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2013	31
1.	BILAN CONSOLIDE	31
2.	COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	32
3.	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	33
4.	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES – PART DU GROUPE	34
	ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	35
1.	REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES COMPTABLES	35
2.	PERIMETRE DE CONSOLIDATION	39
3.	COMPARABILITE DES COMPTES	40
4.	NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DES ETATS FINANCIERS	41
4	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES	50
5	COMPTES SOCIAUX - EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2013	52
1.	BILAN AU 31/12/2013	52
2.	COMPTE DE RESULTAT 2013	54
3.	ANNEXE DES COMPTES ANNUELS	55
6	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	65
7	RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES	66

1 RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion établi par votre Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'Article L 232-1 du Code de Commerce.

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour vous informer de la marche des affaires de notre Société au cours de l'exercice social allant du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013, pour vous présenter les comptes et résultats et pour les soumettre à votre approbation.

Les rapports de vos Commissaires aux Comptes, celui de votre Conseil d'Administration, et les comptes de l'exercice et plus généralement l'ensemble des documents et renseignements énumérés par les articles L.225-115 et R.225-83 du Code de Commerce ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les comptes de l'exercice ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration en sa séance du 29 avril 2014.

1. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société conduit le développement et assure l'animation des sociétés UCAR DEVELOPPEMENT SAS, UCAR LOCATION SAS, NOUVELLE DE L'ESTEY SARL, SS2A COURTAGE SARL, UCAR FLEET SARL, UCAR PARTENAIRES SARL et UCAR TECH SARL. L'ensemble de ces sociétés est notamment dédié à la location voiture, laquelle est soit conduite directement par le Groupe UCAR, soit au travers des franchisés, ou encore en organisant les franchises d'autres réseaux. Ces sociétés servent aussi à fournir des services communs à tous les exploitants de la location voiture.

Depuis juillet 2011, la Société est introduite en bourse sur le marché NYSE ALTERNEXT à Paris.

Au 31 décembre 2013, le capital social de la Société s'élève à 4 705 084,80 €, divisé en 1 742 624 actions de 2,70 € de valeur nominale chacune.

Les produits d'exploitation se sont élevés 5 800 K€ contre à 5 249 K€ en 2012 soit une variation de 10,49 %. Cette évolution est entre autre due au développement des ventes de location véhicules par Internet.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 5 416 K€ contre 4 964 K€ en 2012 après une dotation aux amortissements de 104 K€ en 2013, contre 53 K€ en 2012, soit une variation des charges de 9,10 %.

Les postes principaux sont :

- "Autres achats et charges externes" pour 3 864 K€ contre 3 568 K€ en 2012 soit une augmentation de 8,30 % notamment due aux charges de locations véhicules (2 104 K€) ;
- "Salaires et traitements" pour 1 333 K€ contre 1 217 K€ en 2012, soit une augmentation de 9,53 %. Cette augmentation est notamment due à la charge salariale provoquée par l'activité de prospection.

Au 31 décembre 2013, la société employait 16 salariés.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 5 716 K€ contre 5 239 K€ en 2012.

Le résultat d'exploitation s'est élevé à 384 K€ contre 285 K€ en 2012.

Le résultat financier s'est élevé à 1 197 K€ contre 942 K€ en 2012. Cette augmentation est notamment due à la distribution de dividendes décidée par SS2A pour un montant de 1 200K€.

Le résultat exceptionnel s'est élevé à -1 121 K€ contre 8 K€ en 2012, ce résultat est notamment dû à l'abandon de créance de UCAR SA à sa filiale UCAR DEVELOPPEMENT pour 1 000 K€.

Compte tenu de ces éléments, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 475 320,29 € contre 1 254 173,49 € en 2012.

Le tableau des résultats des cinq derniers exercices figure en Annexe 1 du présent rapport.

Au 31 décembre 2013 le total du bilan s'élève à 19 261 549 € contre 14 824 364 € fin 2012.

Les tableaux qui contiennent les informations sur le solde, à la clôture des deux derniers exercices, des factures non réglées par la Société à date d'échéance, en application de l'article D441-4 du Code de Commerce, figurent en Annexe 2 du présent rapport.

2. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives d'avenir sont liées au marché de la location, ainsi qu'au développement de l'activité des sociétés dans lesquelles UCAR détient une participation. Il est prévu d'augmenter le nombre de réseaux gérés en marque blanche, en signant des contrats avec de nouveaux constructeurs automobiles.

3. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2013

Aucun évènement notoire n'est intervenu depuis le 1^{er} janvier 2014.

4. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Le 20 juin 2013 la Société a signé un contrat d'assurance prospection avec la COFACE et initié la prospection à l'export, et notamment sur trois Pays. Son ambition est d'accompagner les constructeurs automobiles à l'international. Un premier contrat a été signé au Maroc, ce qui a produit un chiffre d'affaires de 20 K€.

5. AFFECTATION DU RESULTAT

En ce qui concerne le résultat net comptable de l'exercice qui fait apparaître un bénéfice de 475 320,29 €, nous vous proposons de l'affecter ainsi qu'il suit :

- Bénéfice net comptable 475 320,29 euros
- sur lequel il est prélevé la somme de..... 23 766,01 euros
à l'effet de doter la Réserve Légale
- le solde, soit la somme de 451 554,28 euros
est affecté au poste "Report à nouveau" du bilan

6. DISTRIBUTION D'UNE PARTIE DE LA PRIME D'EMISSION

Nous vous proposons de procéder, au profit des actionnaires, à la distribution d'une partie de la prime d'émission figurant au bilan, laquelle s'élève actuellement à 1 943 896,13 euros, dont 1 928 776,13 euros disponibles pour être distribués.

Cette distribution, fiscalement assimilée à une distribution de dividendes, serait fixée à 0,20 euro par action pour chacune des actions ouvrant droit à distribution, soit un montant total maximum de 348 524,80 euros, ce qui ramènerait le poste « Prime d'émission » à la somme 1 595 371,33 euros.

Cette distribution donnerait lieu à la mise en œuvre des mesures prévues par l'article L.228-99 du Code de Commerce pour préserver les intérêts des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital.

7. RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

En 2012 et 2013 une distribution de 0,20 € par action a été effectuée par prélèvement sur la prime d'émission.

8. PRISE DE PARTICIPATION

Courant 2013 la Société a souscrit à l'augmentation de capital pour 195 000 € décidée par sa filiale UCAR TECH.

9. ACTIVITES ET RESULTATS DES FILIALES ET DES SOCIETES CONTROLEES

- Société UCAR DEVELOPPEMENT :

Cette société a eu en 2013 pour seule activité la location de véhicules.

En 2013, le chiffre d'affaires total, incluant la revente des véhicules, s'est élevé à 22,3 M€ contre 21,6 M€ en 2012. L'activité location s'établit à 15,2 M€ contre 16,1 M€ en 2012. L'activité de location a connu une légère baisse en 2013. Les ventes de voitures quant à elles et frais annexes se sont élevés à 7,1 M€ contre 5,3 M€ en 2012.

Le résultat d'exploitation s'est élevé à -1,4 M€ contre -1,5 M€ en 2012.

Le résultat financier s'est élevé à -34 K€ contre -79 K€ en 2012.

Le résultat exceptionnel s'est élevé à 1.057 K€ contre -22 k€ en 2012.

Le résultat net fait apparaître un bénéfice de 95 K€, contre une perte de 1 072 K€ en 2012.

→ Société UCAR LOCATION :

Cette société exploite un concept de location courte durée en franchise « low cost », qui s'inscrit dans le concept de « multi durées » d'UCAR.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2013 s'est élevé à 2 505 K€ contre 2 524 K€ en 2012.

Le résultat net se traduit par un bénéfice de 787 K€ contre 424 K€ en 2012.

→ Société Nouvelle de l'ESTEY :

Cette société gère les activités de location du réseau Opel Rent et la facturation centralisée dédiée aux grands comptes. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 8 244 K€ contre 7 736 K€ en 2012.

Le résultat d'exploitation s'est élevé à 544 K€ contre 638 K€ en 2012.

L'exercice 2013 se solde par un bénéfice de 367 K€ contre 430 K€ en 2012.

→ Société SS2A COURTAGE :

Cette société exerce une activité de courtage d'assurances et de services, notamment aux réseaux qui font partie du Groupe UCAR, mais aussi à une clientèle externe.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2013 s'est élevé à 2 284 K€ contre 2 282 K€ en 2012.

Le résultat se traduit par un bénéfice de 581 K€ contre 607 K€ en 2012.

→ Société UCAR FLEET :

Cette société exerce une activité de centrale d'achat et de financement pour les entités exerçant la location de voitures dans le Groupe, ainsi que la gestion de flottes automobiles.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2013 s'est élevé à 27 M€ contre 30,7 M€ en 2012.

Le résultat se traduit par un bénéfice de 457 K€ contre 387 K€ en 2012.

→ Société UCAR TECH :

Cette société, immatriculée en décembre 2011, n'a pas encore réalisé de chiffre d'affaires. Son résultat se traduit par une perte de 3 K€, contre 2 K€ en 2012.

→ Société UCAR PARTENAIRES :

Cette société gère les activités de location du réseau Audi Rent depuis 2012.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2013 s'est élevé à 536 K€ contre 486 K€ en 2012.

Le résultat se traduit par un bénéfice de 107 K€ contre 96 K€ en 2012.

10. REGULARISATION DES PARTICIPATIONS CROISEES

Néant.

11. ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALAIRES AU CAPITAL SOCIAL AU DERNIER JOUR DE L'EXERCICE ECOULE (EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.3332-3 DU CODE DU TRAVAIL)

Néant.

12. ACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS (C.COM L.225-211)

Récapitulatif des actions achetées et vendues depuis la mise en place du contrat de liquidité :

	Titres achetés	Prix unitaire	Montant total	Titres vendus	Prix unitaire	Montant total
janv-13	1 501	15,336	23 019	2 094	15,000	31 411
févr-13	2 533	14,600	36 981	346	14,688	5 082
mars-13	1 967	13,492	26 538	160	13,725	2 196
avr-13	1 993	13,256	26 420	30	13,333	400
mai-13	492	12,724	6 260	139	12,978	1 804
juin-13	1 614	13,110	21 159	1 727	13,507	23 327
juil-13	855	12,712	10 869	73	12,648	923
août-13	1 769	12,406	21 946	1 024	12,760	13 066
sept-13	1 256	12,662	15 903	1 997	12,976	25 912
oct-13	1 270	13,287	16 874	313	13,487	4 222
nov-13	2 004	14,829	29 716	1 724	15,145	26 110
déc-13	732	14,664	10 734	268	15,004	4 021
TOTAL	17 986		246 420	9 895		138 474
actions inscrites au 31/12/2013				10 563		
valeur au cours d'achat				140 870,38		
valeur nominale				28 520,10		
fraction du capital représenté (en %)				0,61		

Ces acquisitions ont été effectuées afin d'animer le cours de bourse de l'action de la Société au travers d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement et conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale de renouveler pour une durée de 18 mois, conformément à l'article L. 225-209 du Code de Commerce, l'autorisation donnée à la Société d'intervenir sur ses propres actions.

Nous vous renvoyons au texte des résolutions pour le détail de cette délégation.

12.BIS EVOLUTION DU COURS DU TITRE EN 2013

Le titre UCAR (ALUCR) était coté à 14,50 € au 01/01/2013 et 14,30 € au 31/12/2013. Dans l'année le cours minimum a été à 12,01 € et le maximum à 16,40 €.

13. DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Néant.

14. DELEGATIONS ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Est joint au présent rapport en Annexe 3, conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 du Code de Commerce, un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de Commerce.

15. LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCEES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

En application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, nous portons à votre connaissance dans l'Annexe 4 du présent rapport, la liste des mandats et fonctions exercées par chacun de vos mandataires sociaux dans d'autres sociétés au cours de l'exercice écoulé.

16. ATTRIBUTION DES JETONS DE PRESENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il n'est pas prévu d'attribuer de jetons de présence au Conseil d'Administration.

17. IDENTITE DES TITULAIRES DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de Commerce, et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des personnes physiques ou morales détenant directement ou indirectement, en capital ou en droits de vote plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales au 31 décembre 2013.

% détenu	Du capital social	Des droits de vote
Plus du vingtième		
Plus du dixième	AXA	
Plus des trois vingtièmes		AXA
Plus du cinquième		
Plus du quart		
Plus du tiers		
Plus de la moitié		
Plus des deux tiers	Jean-Claude PUERTO-SALAVERT (+Société de l'ESTEY, JCP&Associés, JCP Pasteur et Tiphaine PUERTO)*	Jean-Claude PUERTO-SALAVERT (+Société de l'ESTEY, JCP&Associés, JCP Pasteur et Tiphaine PUERTO)*
Plus des dix-huit vingtièmes		
Plus des dix-neuf vingtièmes		

* la Société de l'ESTEY et JCP Pasteur sont détenues à 100 % par Monsieur Jean-Claude PUERTO-SALAVERT ; JCP&Associés est détenue à 81,32 % par la Société de l'ESTEY ; Existence d'un lien de parenté entre Jean-Claude PUERTO-SALAVERT et Tiphaine PUERTO.

Aucun autre actionnaire n'a informé la Société de ce qu'il détenait une fraction du capital supérieure à l'un des autres seuils fixés par l'article L. 233-6 du Code de Commerce.

18. OPERATIONS REALISEES SUR LEURS TITRES AU COURS DU DERNIER EXERCICE PAR LES DIRIGEANTS, LES HAUTS RESPONSABLES ET LES PERSONNES AUXQUELLES ILS SONT ETROITEMENT LIES

Néant.

19. VMAC ET OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS – AJUSTEMENT DES BASES DE CALCUL

Néant.

20. INJONCTIONS OU SANCTIONS PECUNIAIRES PRONONCEES PAR L'AUTORITE DE LA CONCURRENCE EN MATIERE DE PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES

Néant.

21. RISQUE DE VARIATION DE COURS

Néant.

22. RENOUELEMENT DU MANDAT D'UN ADMINISTRATEUR

Le mandat d'Administrateur de Monsieur François PIERSON étant arrivé à échéance, nous vous proposons de procéder à son renouvellement.

23. NOMINATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR

Il vous est proposé de nommer Madame Orietta CAPEZZUTO en qualité de nouvel Administrateur de votre société.

Les renseignements la concernant figurent en Annexe 5.

24. QUITUS - RESOLUTIONS

Lorsque vous aurez entendu la lecture des rapports des Commissaires aux Comptes et que nous aurons répondu aux questions que vous aurez bien voulu nous poser, nous vous demanderons au bénéfice des explications qui vous auront été fournies, d'approuver les résolutions qui vous sont soumises et de donner quitus à votre Conseil d'Administration pour sa gestion au cours de cet exercice.

Nous vous remercions de nous donner acte de la lecture du présent rapport.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Représenté par Jean-Claude PUERTO-SALAVERT

Annexe 1

RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

(Article R.225-102 du Code de Commerce)

Nature des indications	2013	2012	2011	2010	2009
1) Capital en fin d'exercice					
Capital social	4 705 085 €	4 705 085 €	4 705 085 €	4 533 974 €	4 533 974 €
Nombre actions ordinaires existantes	1 742 624	1 742 624	1 742 624	1 679 249	1 679 249
Nombre actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	0	0	0	0	0
Nombre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
- par exercice de droit de souscription	50 377	50 377	50 377	0	0
2) Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaire HT	5 715 754 €	5 238 833 €	4 424 621 €	3 408 948 €	2 952 086 €
Résultat avant impôts, participation des salariés et dot aux amort & prov	563 887 €	1 289 331 €	1 821 628 €	589 185 €	272 862 €
Impôt sur les bénéfices	-15 332 €	-18 195 €	-26 426 €	-12 942 €	-43 055 €
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Résultat après impôts, participation des salariés et dot aux amort & prov	475 320 €	1 254 173 €	1 714 206 €	577 851 €	288 005 €
Résultat distribué	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
3) Résultat par action					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dot aux amort & prov	0,32 €	0,74 €	1,05 €	0,04 €	0,02 €
Résultat après impôts, participation des salariés et dot aux amort & prov	0,27 €	0,72 €	0,98 €	0,03 €	0,02 €
Dividende attribué à chaque action	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
4) Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	16	17	12	9	9
Montant de la masse salariale de l'exercice	924 063 €	816 969 €	606 139 €	398 291 €	367 284 €
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres...)	408 575 €	399 827 €	306 153 €	196 345 €	168 780 €

Annexe 2

INFORMATIONS DETTES FOURNISSEURS

Informations sur le solde, à la clôture des deux derniers exercices, des factures non réglées par la Société à date d'échéance, en application de l'article D441-4 du Code de Commerce :

Exercice 2012 :

	- de 30 j	Entre 30 et 60 j.	+ de 60 j.	Total TTC
Dettes à échoir	159 K€			159 K€
Dettes échues	48 K€	3 K€	271 K€	323 K€
Montant total TTC	207 K€	3 K€	271 K€	481 K€

Exercice 2013 :

	- de 30 j	Entre 30 et 60 j.	+ de 60 j.	Total TTC
Dettes à échoir	700 K€			700 K€
Dettes échues	39 K€	18 K€	159 K€	216 K€
Montant total TTC	739 K€	18 K€	159 K€	916 K€

Annexe 3

TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 al.7 du Code de Commerce, le tableau ci-dessous récapitule les délégations en cours de validité au 31 décembre 2013 dans le domaine des augmentations de capital et l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Objet	Date de l'assemblée générale	Durée de la délégation (Echéance)	Plafond	Utilisation faite de ces délégations
Augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription	7 juin 2011 (15 ^{ème} résolution)	Vingt-six mois (jusqu'au 7 août 2013)	Montant nominal maximum des augmentations de capital : 4 533 980,40 € ⁽¹⁾ Montant nominal maximum de titres de créances : 10 000 000 € ⁽²⁾	Néant
Augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par une offre au public	7 juin 2011 (16 ^{ème} résolution)	Vingt-six mois (jusqu'au 7 août 2013)	Montant nominal maximum des augmentations de capital : 4 533 980,40 € ⁽¹⁾ Montant nominal maximum de titres de créances : 10 000 000 € ⁽²⁾	Utilisation de la délégation à hauteur de 171 104,40 euros par émission de 63.372 actions de 2,70 euros de nominal par décision du Conseil d'Administration du 6 juillet 2011, dans le cadre de l'introduction sur Alternext.
Augmentation de capital par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription par voie d'offre visée à l'article L. 411-2 II du Code monétaire et financier	7 juin 2011 (17 ^{ème} résolution)	Vingt-six mois (jusqu'au 7 août 2013)	Montant nominal maximum des augmentations de capital : 4 533 980,40 € ⁽¹⁾ Montant nominal maximum de titres de créances : 10 000 000 € ⁽²⁾	Néant
Augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription	7 juin 2011 (18 ^{ème} résolution)	Vingt-six mois (jusqu'au 7 août 2013)	Dans la limite de 15 % de l'émission initiale ⁽¹⁾⁽²⁾	Néant
Augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission	7 juin 2011 (20 ^{ème} résolution)	Vingt-six mois (jusqu'au 7 août 2013)	Montant nominal maximum des augmentations de capital : 4 000 000 € ⁽³⁾	Néant
Attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions au profit des salariés ou dirigeants	7 juin 2011 (22 ^{ème} résolution)	Trente-huit mois (jusqu'au 7 août 2014)	Montant maximal de l'autorisation : 50 377 actions ⁽⁴⁾⁽⁵⁾	Néant
Attribution gratuite d'actions des salariés ou dirigeants	7 juin 2011 (23 ^{ème} résolution)	Trente-huit mois (jusqu'au 7 août 2014)	Montant maximal de l'autorisation : 50 377 actions ⁽⁴⁾⁽⁵⁾	Néant
Attribution de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise au profit des salariés ou dirigeants (BCE)	7 juin 2011 (24 ^{ème} résolution)	dix-huit mois (jusqu'au 7 décembre 2012) / ou date à laquelle les conditions de l'article 163 Bis G du CGI cessent d'être remplies	Montant maximal de l'autorisation : 50 377 actions ⁽⁴⁾	Utilisation de la délégation à hauteur de 37 800 BCE donnant droit à 37 800 actions de 2,70 euros de valeur nominale chacune par décisions des Conseils d'administration des 20 juin 2011 et 6 juillet 2011

Attribution de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise au profit des salariés ou dirigeants (BCE)	27 juin 2012 (15 ^{ème} résolution)	dix-huit mois (jusqu'au 27 décembre 2013) / ou date à laquelle les conditions de l'article 163 Bis G du CGI cessent d'être remplies	Montant maximal de l'autorisation : 12 577 actions ⁽⁵⁾	Néant
Attribution de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise au profit des salariés ou dirigeants (BCE)	11 juin 2013 (10 ^{ème} résolution)	dix-huit mois (jusqu'au 11 décembre 2014) / ou date à laquelle les conditions de l'article 163 Bis G du CGI cessent d'être remplies	Montant maximal de l'autorisation : 12 577 actions ⁽⁵⁾	Néant

(1) dans la limite d'un plafond global de 4 533 980,40 euros tel qu'initialement prévu dans la 19^{ème} résolution de l'assemblée générale du 7 juin 2011.

(2) dans la limite d'un plafond global de 10 000 000 euros tel qu'initialement prévu dans la 19^{ème} résolution de l'assemblée générale du 7 juin 2011.

(3) montant autonome ne s'impute pas sur le plafond global prévu au (1).

(4) dans la limite d'un plafond global d'émission de 50 377 actions commun aux 22^{ème}, 23^{ème} et 24^{ème} résolutions de l'Assemblée Générale Mixte du 7 juin 2011.

(5) dans la limite d'un plafond global d'émission de 12.577 actions commun aux 22^{ème} et 23^{ème} résolutions de l'Assemblée Générale Mixte du 7 juin 2011 et de la 10^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 11 juin 2013, suite à l'utilisation par les Conseils d'administration des 20 juin et 6 juillet 2011 d'une partie de la délégation BCE donnée par la 24^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 7 juin 2011.

Annexe 4

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCEES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Mandataires	Autres mandats exercés	
	Mandats	Sociétés
Jean-Claude PUERTO Président - Directeur Général	Président	SOCIETE DE L'ESTEY SAS
	Administrateur	AXA ASSURANCES VIE MUTUELLE
	Gérant	ARTICA SARL
	Gérant	SOCIETE NOUVELLE DE L'ESTEY SARL
	Gérant	CPB SCI
	Gérant	JCP PASTEUR SCI
	Gérant	JCP AULNAIES SCI
	Gérant	JCP & ASSOCIES SARL
	Gérant	L'EQUATEUR SCI
	Gérant	UCAR FLEET SARL
	Gérant	UCAR PARTENAIRES SARL
	Gérant	UCAR TECH SARL
	Gérant	SS2A COURTAGE SARL
Philippe MARIE Administrateur	Président	BUILDER SAS
	Président	HYPERHOME SAS
	Gérant	FEIDER SARL
	Co-gérant	LOGISEF SCI
	Président	HYPERLAND SCI
	Gérant	REPARDURABLE SARL
	Président	TS GARDEN SAS
	Administrateur	ELEM BELGIQUE
Claude DUMAS-PILHOU Administrateur	Vice-Président du Conseil de surveillance	FLUIDES TECHNIQUES SERVICES (FTS)
François PIERSON Administrateur	Président du Conseil d'Administration et Directeur Général	AGIPI
	Président du Conseil d'Administration	AXA Corporate Solutions Assurance (SA)
	Président du Conseil d'Administration	Inter Partner Assistance (SA Belgique) (groupe AXA)
	Président du Conseil d'Administration	Associations Diffusion Services - ADIS (SA) (groupe AXA)
	Président du Conseil d'Administration	KEDGE Business School
	Président du Conseil d'Administration	Ecole de la Deuxième Chance (92)
	Président	Association prévention routière
	Administrateur	AXA Assurances IARD Mutuelle (SAM)
	Administrateur	AXA Assurances Vie Mutuelle (SAM)
	Administrateur	AXA France Vie (SA)
	Administrateur	AXA Global P&C (SA)
	Administrateur	Banque PSA Finance (SA)
	Administrateur	USAP
	Administrateur	ASAF
	Administrateur	AFPS
	Administrateur	AXA Assurance Maroc (SA)
	Administrateur	AXA Cameroun (SA)
	Administrateur	AXA Côte d'Ivoire (SA)
	Administrateur	AXA Gabon (SA)
	Administrateur	AXA Sénégal (SA)
	Administrateur	AXA Holding Maroc (SA)
	Administrateur	AXA General Insurance CO., LTD (Corée du sud)
	Administrateur	AXA Assurance Algérie Dommage (SPA Algérie)
	Administrateur	AXA Assurance Algérie Vie (SPA Algérie)
	Administrateur	AXA Aurora Vida, S.A, de Seguros y Reaseguros (SA Espagne)
	Administrateur	AXA Seguros Generales, S.A de Seguros y Reaseguros (SA Espagne)
	Administrateur	AXA Vida, SA, de Seguros y Reaseguros (SA Espagne)

Arnaud GESLIN Administrateur Représentant permanent AXA France IARD Représentant permanent AXA Assurances Vie Mutuelle Représentant permanent d'AXA Assurances IARD Mutuelle	Conseil de surveillance	AXA Assurcrédit (SA) (groupe AXA)
	Conseil d'Administration	R2E (SA) Membre Comité Audit (groupe AXA)
	Conseil d'Administration	AXA Private Management (SA) (groupe AXA)
	Conseil d'Administration	MGARD (SA) (groupe AXA)
	Président	Vendôme Participations 3 (SAS) (groupe AXA)
	Administrateur	SATEC (SA) (groupe AXA)
	Administrateur	Valeurs Santé Services (SAS) (groupe AXA)
	Administrateur	AXA Assistance (SA) Président Comité Audit (Groupe AXA)
	Membre comité de surveillance	Vendyssée Finance (SAS) (groupe AXA)
	Membre comité de surveillance	Drouot Estate (SARL) (groupe AXA)
	Membre conseil de surveillance	UNOFI Assurances (SA)
	Membre conseil de surveillance	UNOFI Crédit (SA)
Membre comité de surveillance	UNOFI (SAS)	
Florence LAGARDE Administrateur	Néant	Néant

Annexe 5

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CANDIDAT ADMINISTRATEUR

(Article R. 225-83, 5°, du Code de Commerce)

Nom	CAPEZZUTO
Prénom usuel	Orietta
Date de naissance	née le 21 mars 1953 à BARI - Italie
Nationalité	Italienne
Adresse	8 bis rue Lazare Hoche 92 100 BOULOGNE-BILLANCOURT
Références professionnelles / Activités professionnelles au cours des 5 dernières années ⁽¹⁾	Juillet 2009 – aujourd'hui : - DAF UCAR SA De 2003 à 2009 : - DAF EUROPCAR France
Emploi(s) ou fonction(s) occupé(s) au sein de la société	DAF UCAR SA
Nombre d'actions détenues dans la société	2 000 actions de UCAR SA

⁽¹⁾ Notamment, les fonctions exercées ou qui ont été exercées dans d'autres sociétés (sociétés étrangères y compris)

2 RAPPORT SUR LES COMPTES DU GROUPE EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Chers Actionnaires,

En complément du Rapport de Gestion établi par votre Conseil d'Administration et conformément aux dispositions des articles L 233-26 et L 225-100-2 du Code de Commerce, nous avons l'honneur de vous présenter le Rapport sur la gestion du Groupe UCAR.

Le périmètre du groupe UCAR retient autour d'UCAR SA, la maison-mère, les sociétés

UCAR DEVELOPPEMENT SAS, UCAR LOCATION SAS, NOUVELLE DE L'ESTEY SARL, SS2A COURTAGE SARL, UCAR FLEET SARL, UCAR PARTENAIRES SARL et UCAR TECH SARL.

Les méthodes et principes de consolidation sont détaillés dans l'annexe aux comptes consolidés.

1. SITUATION DES SOCIETES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

→ Société UCAR :

Les produits d'exploitation se sont élevés 5 800 K€ contre à 5 249 K€ en 2012 soit une variation de 10,49%. Cette évolution est entre autre due au développement des ventes de location véhicules par Internet.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 5 416 K€ contre 4 964 K€ en 2012 après une dotation aux amortissements de 104 K€ en 2013, contre 53 K€ en 2012, soit une variation des charges de 9,10 %.

Les postes principaux sont :

- "Autres achats et charges externes" pour 3 864 K€ contre 3 568 K€ en 2012 soit une augmentation de 8,30 % notamment due aux charges de locations véhicules (2 104 K€) ;
- "Salaires et traitements" pour 1 333 K€ contre 1 217 K€ en 2012, soit une augmentation de 9,53 %. Cette augmentation est notamment due à la charge salariale provoquée par l'activité de prospection.

Au 31 décembre 2013, la société employait 16 salariés.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 5 716 K€ contre 5 239 K€ en 2012.

Le résultat d'exploitation s'est élevé à 384 K€ contre 285 K€ en 2012.

Le résultat financier s'est élevé à 1 197 K€ contre 942 K€ en 2012. Cette augmentation est notamment due à la distribution de dividendes décidée par SS2A pour un montant de 1 200 K€.

Le résultat exceptionnel s'est élevé à -1 121 K€ contre 8 K€ en 2012, ce résultat est notamment dû à l'abandon de créance de UCAR SA à sa filiale UCAR DEVELOPPEMENT pour 1 000 K€.

Compte tenu de ces éléments, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 475 320,29 € contre 1 254 173,49 € en 2012.

Au 31 décembre 2013 le total du bilan s'élève à 19 261 549 € contre 14 824 364 € fin 2012.

→ Société UCAR DEVELOPPEMENT :

Cette société a eu en 2013 pour seule activité la location de véhicules.

En 2013, le chiffre d'affaires total, incluant la revente des véhicules, s'est élevé à 22,3 M€ contre 21,6 M€ en 2012. L'activité location s'établit à 15,2 M€ contre 16,1 M€ en 2012. L'activité de location a connu une légère baisse en 2013. Les ventes de voitures quant à elles et frais annexes se sont élevés à 7,1 M€ contre 5,3 M€ en 2012.

Le résultat d'exploitation s'est élevé à -1,4 M€ contre -1,5 M€ en 2012.

Le résultat financier s'est élevé à -34 K€ contre -79 K€ en 2012.

Le résultat exceptionnel s'est élevé à 1 057 K€ contre -22 K€ en 2012.

Le résultat net fait apparaître un bénéfice de 95 K€, contre une perte de 1 072 K€ en 2012.

→ Société UCAR LOCATION :

Cette société exploite un concept de location courte durée en franchise « low cost », qui s’inscrit dans le concept de « multi durées » d’UCAR.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2013 s'est élevé à 2 505 K€ contre 2 524 K€ en 2012.

Le résultat net se traduit par un bénéfice de 787 K€ contre 424 K€ en 2012.

→ Société NOUVELLE DE L'ESTEY :

Cette société gère les activités de location du réseau Opel Rent et la facturation centralisée dédiée aux grands comptes. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 8 244 K€ contre 7 736 K€ en 2012.

Le résultat d'exploitation s'est élevé à 544 K€ contre 638 K€ en 2012.

L'exercice 2013 se solde par un bénéfice de 367 K€ contre 430 K€ en 2012.

→ Société SS2A COURTAGE :

Cette société exerce une activité de courtage d'assurances et de services, notamment aux réseaux qui font partie du Groupe UCAR, mais aussi à une clientèle externe.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2013 s'est élevé à 2 284 K€ contre 2 282 K€ en 2012.

Le résultat se traduit par un bénéfice de 581 K€ contre 607 K€ en 2012.

→ Société UCAR FLEET :

Cette société exerce une activité de centrale d'achat et de financement pour les entités exerçant la location de voitures dans le Groupe, ainsi que la gestion de flottes automobiles.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2013 s'est élevé à 27 M€ contre 30,7 M€ en 2012.

Le résultat se traduit par un bénéfice de 457 K€ contre 387 K€ en 2012.

→ Société UCAR TECH :

Cette société, immatriculée en décembre 2011, n'a pas encore réalisé de chiffre d'affaires. Son résultat se traduit par une perte de 3 K€, contre 2 K€ en 2012.

→ Société UCAR PARTENAIRES :

Cette société gère les activités de location du réseau Audi Rent depuis 2012.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2013 s'est élevé à 536 K€ contre 486 K€ en 2012.

Le résultat se traduit par un bénéfice de 107 K€ contre 96 K€ en 2012.

2. COMPTES CONSOLIDES

Compte de résultat

Les principaux éléments d'exploitation consolidés sont, en milliers d'euros :

	Exercice 2013	Exercice 2012
Chiffre d'affaires	60 848	65 208
Résultat d'exploitation	1 792	1 392
Résultat courant	1 773	1 427
Résultat exceptionnel	-114	-77
Résultat net	1096	851
- dont part des minoritaires	0	0
- dont part du groupe	1096	851

Les activités du Groupe ont été marquées par l'impact de la crise qui perdure sur le marché de la location voiture, ainsi que par l'impulsion donnée au développement des activités déjà existantes et par la recherche de nouveaux produits et marchés. La progression des services offerts aux réseaux, qui comprennent la centrale d'achat, la vente de location par Internet et aux grands comptes, ainsi que le cabinet de courtage, sont les composantes de l'activité de 2013.

Le chiffre d'affaires consolidé ressort à 60,8 M€ contre 65,2 M€ en 2012. Le chiffre d'affaires est réalisé en France à l'exception de 20 K€ réalisé à l'étranger :

- les ventes de marchandises, essentiellement les véhicules neufs et d'occasion, se sont élevées à 30,1 M€ contre 35,1 M€ en 2012 soit une diminution de 14 % ;
- les prestations de location et de services s'élèvent à 30,8 M€ contre 30,1 M€ en 2012.

L'analyse sectorielle des activités du Groupe permet de mettre en évidence l'évolution du chiffre d'affaires réalisé : baisse dans le réseau succursales et avancée des services aux réseaux, à l'exception de la vente de véhicules. Toutes les activités au service des réseaux ont participé à cette avancée.

En matière d'immobilisations, les seules modifications de taille sont la diminution des immobilisations détenues par la filiale Ucar Développement et l'augmentation des dépenses de prospection causée par un climat d'incertitude économique.

Le résultat d'exploitation s'établit à 1,8 M€ contre 1,4 M€ en 2012. L'apport des succursales est négatif, et se confirme celui prédominant des services aux réseaux. Les principaux contributeurs au résultat sont donc SS2A Courtage, Ucar Location, Ucar Fleet, Nouvelle de l'Estey et Ucar Partenaires.

Le résultat financier s'établit à -19K€, contre 35 K€ en 2012.

Le résultat exceptionnel s'établit à -114 K€ contre -77 K€ l'année dernière.

Le résultat part du groupe s'élève à 1 096 K€ contre 851 K€ en 2012.

Bilan

Le total du bilan s'élève à 33,9 M€ contre 30,1 M€ fin 2012.

La structure de l'actif et du passif est ici synthétisée :

Actif	31/12/2013	%	31/12/2012	%
Actif immobilisé hors parc	2 932	9%	2 999	10%
Parc automobile	79	0%	124	0%
Actif circulant	20 284	60%	17 153	57%
Trésorerie	10 564	31%	9 860	33%
TOTAL	33 859		30 136	

Passif	31/12/2013		31/12/2012	%
Fonds propres	13 046	39%	12 296	41%
Autres dettes financières	426	1%	379	1%
Dettes sur parc automobile	0	0%	0	0%
Dettes d'exploitation	20 388	60%	17 461	58%
TOTAL	33 859		30 136	

Concernant la trésorerie, le groupe présente un endettement net négatif de 10,1 M€, contre 9,5 M€ en fin 2012.

3. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE JUSQU'A CE JOUR

Depuis le début de l'exercice en cours, le marché de la location de véhicules est morose, la cause principale étant la situation d'incertitude économique.

Nos efforts nous poussent plus que jamais à un élargissement du marché avec notre positionnement prix et à l'augmentation des produits et services offerts à nos clients et à nos réseaux.

4. PERSPECTIVES

→ UCAR

Les perspectives d'avenir sont liées au marché de la location, ainsi qu'au développement de l'activité des sociétés dans lesquelles UCAR détient une participation. Il est prévu d'augmenter le nombre de réseaux gérés en marque blanche, en signant des contrats avec de nouveaux constructeurs automobiles. La société poursuivra la prospection à l'export initié en fin 2012. La Société a signé un contrat d'assurance prospection avec la COFACE et a initié la prospection à l'export, et notamment sur trois pays. Son ambition est d'accompagner les constructeurs automobiles à l'international. Un premier contrat a été signé au Maroc, ce qui a produit un chiffre d'affaires de 20 K€.

→ UCAR DEVELOPPEMENT

En raison de la mauvaise santé du marché de la location voiture, cette filiale sera obligée de poursuivre les multiples activités de réorganisation, ayant pour but l'équilibre du résultat.

→ UCAR LOCATION

Dans le domaine de la location courte durée, le développement du réseau de franchises UCAR LOCATION se poursuit. En 2014, il est prévu d'ouvrir 25 nouvelles franchises exclusives et 25 en corners. Au 31 mars 2014, on constate une progression du CA du réseau de 9%.

→ NOUVELLE DE L'ESTEY

L'activité de gestion du réseau en marque blanche continue. La recherche de nouveaux clients est toujours active.

→ SS2A COURTAGES

L'activité est liée à celle des sociétés du Groupe et au développement de l'offre de services. Le développement de SS2A Courtage s'appuie sur de nouveaux clients externes, le développement des franchisés, et de nouveaux produits.

→ UCAR FLEET

Comme pour les autres filiales en support de l'activité principale de location, son activité est liée à l'expansion des réseaux et éventuellement à la création de nouveaux services.

→ UCAR PARTENAIRES

La société poursuit la création du réseau en marque blanche qui lui a été confié. 23 agences existent déjà sur le territoire, l'ambition étant d'en enregistrer environ 40 pour fin 2014.

→ UCAR TECH

Le projet qui sera l'objet de l'activité de cette filiale est encore en phase d'étude. Pour l'instant aucune activité n'a été commencée.

5. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Néant.

Nous vous remercions de nous donner acte de la lecture du présent rapport, et d'approuver les comptes consolidés du Groupe UCAR qui vous ont été présentés conformément aux dispositions de l'article L 225-100 du Code de Commerce.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Représenté par Jean-Claude PUERTO-SALAVERT

3 COMPTES CONSOLIDÉS EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2013

Note préalable : L'ensemble des données mentionnées dans les documents de synthèse consolidés est exprimé en K€.

1. BILAN CONSOLIDÉ

Bilan actif consolidé

en milliers d'euros	Notes	Valeurs Nettes 31/12/2013	Valeurs Nettes 31/12/2012
ACTIF IMMOBILISÉ			
Ecarts d'acquisition	4.1	564	583
Immobilisations incorporelles	4.2	1 579	1 416
Immobilisations corporelles	4.3	493	714
Immobilisations financières	4.4	375	410
Titres mis en équivalence			
Total de l'Actif Immobilisé		3 011	3 124
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours	4.5	270	349
Créances clients et avances versées	4.6	14 583	11 150
Autres créances et comptes de régularisation	4.6	5 431	5 654
Valeurs mobilières de placement		5 805	5 606
Disponibilités		4 759	4 254
Total de l'Actif Circulant		30 848	27 013
TOTAL DE L'ACTIF		33 859	30 136

Bilan passif consolidé

en milliers d'euros	Notes	Valeurs Nettes 31/12/2013	Valeurs Nettes 31/12/2012
CAPITAUX PROPRES			
Capital		4 705	4 705
Primes		1 944	2 291
Réserves		5 301	4 450
Ecarts de conversion			
Résultat net		1 096	851
Provisions réglementées			
Subventions d'investissement			
Capitaux Propres – Part du Groupe		13 046	12 296
Intérêts minoritaires		0	0
Total Capitaux Propres		13 046	12 296
Provisions pour risques et charges	4.7	77	64
DETTES			
Emprunts obligataires			
Autres emprunts et dettes financières	4.9	426	379
Dettes fournisseurs et avances reçues	4.10	13 042	11 133
Autres dettes et comptes de régularisation	4.10	7 269	6 264
Total Provisions et Dettes		20 814	17 840
TOTAL DU PASSIF		33 859	30 136

2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

en milliers d'euros	Notes	31/12/2013	31/12/2012
Produits d'exploitation		61 854	66 338
Chiffre d'affaires	4.12	60 848	65 208
<i>Dont Ventes de marchandises</i>		<i>30 091</i>	<i>35 121</i>
<i>Dont Prestations de services</i>		<i>30 757</i>	<i>30 087</i>
Autres produits d'exploitation		1 006	1 130
Charges d'exploitation		60 062	64 946
Achats et variation de stock	4.13	32 166	37 069
Services Extérieurs	4.14	16 408	15 786
Autres charges externes	4.15	3 260	3 688
Impôts, taxes et versements assimilés		1 389	1 353
Charges de personnel		5 637	5 821
Dotations aux amortissements		493	592
Autres charges d'exploitation		709	636
Résultat d'exploitation		1 792	1 392
Charges et produits financiers	4.16	-19	35
Résultat courant des entreprises intégrées		1 773	1 427
Charges et produits exceptionnels	4.17	-114	-77
Impôts sur les résultats	4.18	543	480
Résultat net des entreprises intégrées		1 115	870
Quote-part dans les résultats des sociétés mise en équivalence			
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		19	19
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		1 096	851
Intérêts minoritaires		0	0
Résultat net - Part du groupe		1 096	851
Résultat par action en €		0,6291	0,4881
Résultat dilué par action en €		0,6186	0,4778

3. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

en milliers d'euros	Exercice 2013	Exercice 2012
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
RESULTAT NET	1 096	851
Part des minoritaires dans le résultat stés intégrées		0
Quote part dans résultat sociétés en équivalence		
Dividendes reçus des sociétés en équivalence		
Elim. des éléments sans incidence sur la trésorerie		
Dérive de résultat + Résultat de dilution		
Dotations aux Amortissements et provisions	337	394
Reprises des Amortissements et provisions	-28	-44
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés		
Plus et moins-values de cession	-9	-170
Impôts différés	109	126
Subventions virées au résultat		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1 506	1 157
Variation des frais financiers		
Variation nette exploitation	-891	-774
Var° de stock	80	-33
Var° des Créances d'exploit°	-4 045	-477
Var° des Dettes d'exploit°	3 074	-264
Variation nette hors exploitation	693	1 003
Var°des créances hors exploitation	392	826
Var°des dettes hors exploitation	-52	-62
Charges et produits constatés d'avance	353	240
Pertes & gains de change		
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-198	230
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 308	1 387
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaisst / acquisition immos incorporelles	-360	-148
Décaisst / acquisition immos corporelles	-305	-206
Encaisst / cession d'immos corp et incorp	328	855
Subventions d'investissement encaissés		
Décaisst / acquisition immos financières	-27	-672
Encaisst / cession immos financières	62	825
Tréso.nette /acquisitions & cessions de filiales		-68
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-303	585
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital ou apports		
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options		
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	-347	-348
Dividendes versés aux minoritaires		
Variation des autres fonds propres		
Encaissements provenant d'emprunts	5	300
Remboursement d'emprunts	-4	-1 419
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-346	-1 466
VARIATION DE TRÉSORERIE	658	505
TRESORERIE A L'OUVERTURE	9 792	9 287
TRESORERIE A LA CLOTURE	10 450	9 792

4. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS – PART DU GROUPE

	Capital	Primes	Réserve légale	R à N	Réserves	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres
Situation à la clôture 31/12/2011	4 705	2 639	105	1 987	945	1 413	11 794
Affectation du résultat 2011			86	1 628	-301	-1 413	0
Augmentation de capital							0
Dividendes versés		-348					-348
Dividendes reçus							0
Résultat 2011						851	851
Autres variations							0
Situation à la clôture 31/12/2012	4 705	2 291	190	3 615	644	851	12 296
Affectation du résultat 2012			63	1 191	-404	-851	0
Dividendes versés		-347					-347
Dividendes reçus							0
Résultat 2013						1 096	1 096
Autres variations							0
Situation à la clôture 31/12/2013	4 705	1 944	253	4 807	241	1 096	13 046

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

1. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES COMPTABLES

1.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe UCAR ont été établis en conformité avec les principes français prévus par les dispositions du règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable du 22 juin 1999, relatives aux comptes consolidés des sociétés commerciales (modifié par les règlements CRC n°2002-10, n°2002-12, n°2004-03, n°2004-06, n°2004-14 et n°2005-10).

1.2. Modalités de consolidation

Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 décembre. Toutes les participations significatives dans lesquelles UCAR assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Aucune autre méthode n'est utilisée.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidant les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidant et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires » ;
- Eliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition correspond à l'écart constaté, à la date d'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, entre :

- le coût d'acquisition de ses titres (y compris les frais afférents nets d'impôts)
- et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

A l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du groupe, l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables (actifs et passifs) acquis a été réalisée. Les affectations sont définitives à la clôture de l'exercice suivant la date de première consolidation de l'entreprise.

Jusqu'au 31 décembre 2010, les écarts d'acquisition positifs étaient amortis sur une durée de 10 ans. Compte tenu des tests de valeur réalisés (valeurs consolidées inférieures aux valeurs de marché), le groupe a décidé d'amortir les écarts d'acquisition sur une durée de 40 ans.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif en provision pour risques et charges et sont repris sur une durée n'excédant pas 5 ans.

Elimination des opérations intra-groupe

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre les sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

Date de clôture

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31 décembre 2013, d'une durée de 12 mois.

1.3. Méthodes et règles comptables

Les principes et méthodes appliqués par le groupe UCAR sont les suivants :

1.3.1. Immobilisations incorporelles

Les frais d'établissement

Les frais d'établissement comprennent les frais de constitution des sociétés, qui sont amortis sur 3 ans, et les frais de prospection, amorties sur 5 ans.

Ecart d'évaluation

Lors de l'acquisition des fonds de commerce de location courte durée appartenant aux sociétés AUTOP et SDL, la partie du prix affectée aux éléments incorporels a été réduite car elle prenait en considération le niveau de rentabilité constaté sur ces activités jusqu'alors.

Dans le cadre de l'exploitation développée par le groupe UCAR, il a été décidé de revaloriser les fonds de commerce afin de les faire apparaître dans les comptes consolidés pour leur valeur d'utilité.

Le montant de cette revalorisation est de 1 079 K€, correspondant à la valeur de rachat des immobilisations corporelles rachetées à AUTOP et SDL ; soit un écart d'évaluation de 657 K€, traité en écart d'acquisition négatif.

Les fonds revalorisés ne font pas l'objet d'un amortissement.

Au cours de l'exercice 2013, les fonds de commerce ont été modifiés comme suit :

- la société UCAR DEVELOPPEMENT a procédé à la sortie d'une partie des fonds de commerce pour une valeur consolidée de 87 K€.

Les autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont composées :

- du logo,
- de sites Internet,
- de noms de domaines,
- de logiciels,
- des frais de mise en place d'une nouvelle base de données.

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Logo	Linéaire	10 ans
Sites Internet	Linéaire	1 an
Noms de domaine	Non amorti	
Logiciels	Linéaire	1 an si faible valeur 5 ans si valeur
Base de données	Linéaire	5 ans, ou 3 ans si dévelop.
Pack Assurance Entreprise	Linéaire	3 ans
Redevance	Linéaire	1 an

Dépréciation des immobilisations incorporelles

A chaque clôture, l'entreprise s'assure qu'il n'existe pas d'indicateurs susceptibles de laisser penser qu'un actif a perdu de la valeur. Toute différence positive entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable constitue le montant de la dépréciation au titre de la période.

1.3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Matériel industriel	Linéaire	4 ans
Outillage industriel	Linéaire	4 ans
Installations et agencements	Linéaire	10 ans ⁽¹⁾
Matériel de transport ⁽²⁾		
Matériel de bureau neuf	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau d'occasion	Linéaire	1 an
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

⁽¹⁾ Certains agencements dont la durée d'utilisation est réduite font l'objet d'un amortissement limité entre 2 et 4 ans.

⁽²⁾ Le matériel de transport utilisé dans le cadre de l'activité d'UCAR DEVELOPPEMENT est amorti selon les règles retenues dans les protocoles signés avec les fournisseurs de véhicules (constructeurs, importateurs et concessionnaires), ou à défaut en fonction de la durée d'utilisation effective.

1.3.3. Contrats de location financement

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de crédit-bail ayant pour effet de transférer au Groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif, selon les modalités d'une acquisition pour la valeur d'origine au contrat.

Les biens concernés sont amortis sur des durées identiques à celle retenues pour les immobilisations détenues en pleine propriété ; l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

Les locations financières contractées dans le cadre du financement des véhicules par la société UCAR DEVELOPPEMENT destinées à la location courte durée ne font pas l'objet de retraitement.

1.3.4. Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans les sociétés non consolidées. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition, hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations devient inférieure à leur coût d'acquisition. Aucune provision n'a été constatée au 31.12.2013 compte tenu des valeurs réelles estimées.

1.3.5. Stocks

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode FIFO : « Premier entré, Premier sorti ». La valeur brute des marchandises et approvisionnement comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition.

Le stock de marchandises détenu par le groupe est majoritairement constitué par le stock de carburant détenu au 31 décembre.

1.3.6. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Au 31 décembre 2013, le passage en pertes de créances anciennes et irrécouvrables a constitué une charge de 338 K€. En 2012, cette charge s'élevait à 396 K€. L'essentiel de ces montants faisaient l'objet d'une provision pour dépréciation qui a été reprise concomitamment.

1.3.7. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Elles sont exclusivement constituées de SICAV monétaires, ou de certificats de dépôt ou de comptes à terme.

Depuis sa cotation sur le marché Alternext, la société s'est dotée d'un contrat de liquidité.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse est inférieur à la valeur d'achat.

1.3.8. Engagements de retraite et prestations assimilées

Conformément aux retraitements optionnels considérés comme préférentiels par le règlement 99-02, les engagements en matière d'indemnité de départ en retraite ont été pris en compte dans les comptes consolidés.

Il est rappelé que les sociétés consolidées relevant de la convention collective de l'automobile prennent déjà en compte dans leur résultat individuel les indemnités de fin de carrière, ces dernières étant versées trimestriellement à la caisse de retraite. Les sociétés concernées sont NOUVELLE DE L'ESTEY, UCAR LOCATION, UCAR FLEET, UCAR DEVELOPPEMENT, UCAR PARTENAIRES et, à partir du 1^{er} janvier 2014 UCAR SA.

Pour SS2A COURTAGE les engagements en matière d'indemnité de départ en retraite ont été comptabilisés en provision pour risques et charges pour un montant net de 1 K€. La société UCAR ayant changé de Convention Collective à faire date du premier janvier 2014, aucun montant n'a été comptabilisé au 31 décembre 2013.

1.3.9. Impôts exigibles et différés

Les impôts courants comprennent les impôts exigibles sur les bénéfiques.

Les impôts différés sont calculés sur les différences entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs au bilan, ainsi que sur les déficits fiscaux. La détermination des impôts différés prend en compte les retraitements apportés aux comptes sociaux en application des règles de consolidation.

Les taux d'impôts retenus pour calculer les impôts différés à la clôture sont ceux résultant des textes fiscaux en vigueur et qui seront applicables lorsque la différence future se réalisera. Les effets de modifications des taux d'imposition sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé.

Les impôts différés actif et passif sont compensés par entité fiscale. A ce titre un périmètre d'intégration fiscale est en vigueur dans le Groupe, UCAR SA étant la tête de groupe.

Les impôts différés actifs nets des passifs ne sont pas constatés dès lors que le groupe n'a pas l'assurance raisonnable de les récupérer.

En l'occurrence, le groupe a constaté depuis 2003 les créances d'impôt relatives aux déficits générés par la société UCAR DEVELOPPEMENT, compte tenu des perspectives d'imputation sur les bénéfices à venir et du report illimité des déficits fiscaux. Une partie de ces déficits ayant été imputés sur le bénéfice constaté au 31 décembre 2008 de la société, la créance d'impôt différé correspondante a été diminuée d'autant.

Les actifs d'impôt différé activés en consolidation au titre des déficits fiscaux sont au 31 décembre 2013 de 440 K€.

1.3.10. Provisions pour risques et charges

Dans le cadre de l'activité normale du groupe UCAR, des litiges pourraient naître avec des tiers et des procédures pourraient être engagées.

Des provisions pour risques et charges seraient alors enregistrées dans les comptes dès que les effets de ces litiges et procédures pourraient être estimés.

Ces provisions seraient déterminées au cas par cas en fonction de l'appréciation prudente des risques attachés à chaque dossier.

Suite au contrôle fiscal engagé sur la société UCAR DEVELOPPEMENT au cours de l'exercice 2009, l'administration a établi une proposition de rectification pour un montant global de 538 K€, ramenée ensuite à 203 K€ et 25 K€ de pénalités de retard. Cette proposition de rectification est contestée dans son intégralité.

D'autres litiges encours existent, concernant notamment des contrats de franchise. Depuis sa création la société n'a jamais perdu un jugement sur des affaires de cette nature ; elle considère qu'elle n'a pas à établir de provision.

1.3.11. Mode de reconnaissance du chiffre d'affaires

En fonction de la nature de revenus, les faits générateurs de comptabilisation du chiffre d'affaires sont les suivants :

- Location de voitures : facturation de la prestation lors de la restitution du véhicule.
- Revenus franchisés : les redevances sont facturées mensuellement sur la base du chiffre d'affaires des franchisés ; les droits d'entrée et la formation sont enregistrés lors de la signature des engagements.
- Assurances : les produits sont constatés à chaque appel de prime.
- Vente de véhicules : le chiffre d'affaires est enregistré lors de leur livraison.
- Autres prestations : application des clauses contractuelles.

1.3.12. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

C'est pourquoi dans les comptes consolidés ont été reclassés en chiffres d'affaires et en achats de marchandises les ventes de véhicules immobilisés réalisés par UCAR DEVELOPPEMENT, comptabilisés dans les comptes sociaux en résultat exceptionnel.

L'impact du reclassement des cessions de véhicules a eu pour conséquence la majoration du chiffre d'affaires consolidé de 146 K€ et des charges d'exploitation consolidées de 153 K€.

1.3.13. Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé part du groupe se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Concomitamment à la mise en bourse, des BCE ont été attribués, et leur nombre total actuel est de 29 400. Le résultat dilué par action est donc égal à 0,6186 €.

1.3.14. Frais de remise en état et kilomètres supplémentaires

Dans le cadre de l'engagement de reprise des véhicules en location, les constructeurs peuvent facturer à la société UCAR DEVELOPPEMENT des frais de remise en état et des kilomètres supplémentaires.

Le montant de ces frais est aléatoire et dépend de l'appréciation de l'état du véhicule.

Ces frais sont comptabilisés dans les comptes de la société UCAR DEVELOPPEMENT lors de la restitution des véhicules et ne font pas l'objet de provision.

1.3.15. Honoraires CAC

Le montant des honoraires comptabilisés dans les comptes consolidés du groupe au 31 décembre 2013 au titre du contrôle légal s'élève à 85 K€.

2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

2.1. Activité

UCAR met à la disposition des clients de l'enseigne des véhicules en location pour répondre à leurs besoins de mobilité :

- courte durée,
- remplacement et assistance,
- moyenne et longue durée.

L'enseigne est servie par différents réseaux :

- les succursales, exploitées par la société UCAR DEVELOPPEMENT ;
- les franchisés, exclusifs ou en activité complémentaires ;
- les partenaires.

Les activités de courtage en assurance et de centrale d'achats constituent des activités supports.

UCAR LOCATION est le franchiseur.

L'ensemble du chiffre d'affaires consolidé est essentiellement réalisé sur le territoire français.

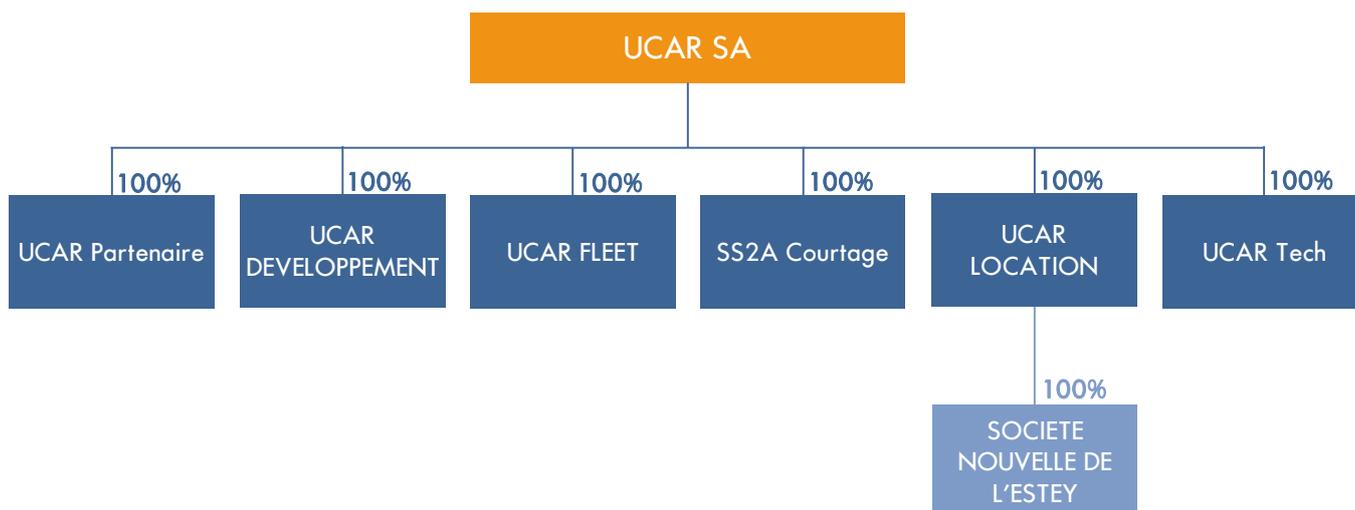
2.2. Liste des sociétés consolidées

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous.

Sociétés	2013			2012		
	% Contrôle	% Intérêt	Méthode de consolidation ⁽¹⁾	% Contrôle	% Intérêt	Méthode de consolidation ⁽¹⁾
SA UCAR	100	100	Mère	100	100	Mère
SAS UCAR LOCATION	100	100	IG	100	100	IG
SARL SS2A COURTAGE	100	100	IG	100	100	IG
SARL UCAR FLEET	100	100	IG	100	100	IG
SAS UCAR DEVELOPPEMENT	100	100	IG	100	100	IG
SARL NOUVELLE DE L'ESTEY	100	100	IG	100	100	IG
SARL UCAR PARTENAIRES	100	100	IG	100	100	IG
SARL UCAR TECH	100	100	IG	100	100	IG

(1) IG : Intégration globale

2.3. Organigramme du groupe consolidé au 31.12.2013



2.4. Sociétés exclues du périmètre de consolidation

Les sociétés HI TECH HOLDING, VEHITEL et AUTO MARCHÉ DE L'EST sont exclues du périmètre de consolidation, car la société UCAR ne dispose, directement ou indirectement, que d'une fraction égale respectivement à 15 %, 9,1% et 10 % des droits de vote de ces sociétés.

3. COMPARABILITE DES COMPTES

3.1. Changements comptables

Aucun changement comptable suffisamment significatif n'est susceptible d'affecter la comparabilité des comptes.

3.2. Variations de périmètre

Aucune variation n'est intervenue courant cet exercice.

4. NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DES ETATS FINANCIERS

Note 4.1 – Ecart d'acquisition positifs

	Valeurs au 31/12/2012	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Valeurs au 31/12/2013
UCAR LOCATION	174				174
UCAR DEVELOPPEMENT	619				619
SS2A COURTAGE	35				35
TOTAL VALEURS BRUTES	828	0	0	0	828
UCAR LOCATION	42	4			46
UCAR DEVELOPPEMENT	199	12			211
SS2A COURTAGE	3	3			7
TOTAL AMORTISSEMENTS	245	19	0	0	264
UCAR LOCATION	132	-4			128
UCAR DEVELOPPEMENT	420	-12			408
SS2A COURTAGE	31	-3			28
TOTAL VALEURS NETTES	583	-19	0	0	564

Ecart d'acquisition de la société UCAR DEVELOPPEMENT

Lors de l'acquisition des titres de la société UCAR DEVELOPPEMENT, des écarts d'acquisition positifs de 496 K€ ont été constatés.

L'écart d'acquisition du 15 septembre 2000 d'un montant de 5 K€ a été amorti sur une durée de 10 ans, à compter de cette date.

L'écart d'acquisition du 1^{er} septembre 2008 d'un montant de 491 K€ est amorti sur une durée de 40 ans, à compter de cette date.

Ecart d'acquisition de la société PROMOCAR

Lors de l'acquisition des titres de la société PROMOCAR, des écarts d'acquisition positifs de 124 K€ ont été constatés.

L'écart d'acquisition du 18 septembre 2000 d'un montant de 37 K€ a été amorti sur une durée de 10 ans, à compter de cette date.

L'écart d'acquisition du 1^{er} septembre 2008 d'un montant de 87 K€ est amorti sur une durée de 40 ans, à compter de cette date.

Suite à la transmission universelle de patrimoine de PROMOCAR avec UCAR DEVELOPPEMENT, l'écart d'acquisition de la société PROMOCAR est désormais inclus dans celui de la société UCAR DEVELOPPEMENT.

Ecart d'acquisition de la société UCAR LOCATION

Lors de l'acquisition de 10 % des titres de la société UCAR LOCATION, un écart d'acquisition positif de 174 K€ a été constaté.

L'écart d'acquisition est amorti sur une durée de 40 ans, à compter du 1^{er} janvier 2009.

Le changement de la durée d'amortissement des écarts acquis depuis 2008, de 10 à 40 ans, a été réalisé en 2011.

Ecart d'acquisition de la société SS2A COURTAGE

En 2012 a été constaté un écart sur l'acquisition de 5% des titres de SS2A COURTAGE de 35 K€, qui seront amortis sur 10 ans.

Note 4.2 - Immobilisations incorporelles

Note préalable : la colonne « autres variations » correspond à des reclassements de comptes à comptes.

	31/12/2012	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Autres var.	31/12/2013
Valeurs brutes						
Frais d'établissement	75	296				371
Concessions, brevets, licences	1 021	32				1 054
Fonds de commerce	1 146		87			1 060
Autres immobilisations incorp.	920					920
Immobilisations incorp. en cours	0	33				33
Avances et acomptes versés	0					0
TOTAL VALEURS BRUTES	3 163	360	87	0	0	3 437
Amortissements						
Frais d'établissement	9	45				53
Concessions, brevets, licences	853	50				903
Fonds de commerce	0					0
Autres immobilisations incorp.	886	16				902
TOTAL AMORTISSEMENTS	1 747	110	0	0	0	1 858
Valeurs nettes						
Frais d'établissement	67	251	0		0	318
Concessions, brevets, licences	169	-18	0		0	151
Fonds de commerce	1 146	0	87		0	1 060
Autres immobilisations incorp.	34	-16	0		0	18
Immobilisations incorp. en cours	0	33	0		0	33
Avances et acomptes versés	0	0	0		0	0
TOTAL VALEURS NETTES	1 416	250	87	0	0	1 579

Note 4.3 - Immobilisations corporelles (*)

	31/12/2012	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Autres var.	31/12/2013
Valeurs brutes						
Terrains	36		26			10
Constructions	202		65			138
Installations techniques, mat. et outillages ind.	71	2	1			72
Autres immobilisations corp.	2 138	166	327			1 977
Immobilisations corp. en cours	0	9				9
Avances et acomptes versés						
TOTAL VALEURS BRUTES	2 448	177	419	0	0	2 206
Amortissements						
Constructions	77	13	28			63
Installations techniques, mat. et outillages ind.	68	2	1			69
Autres immobilisations corp.	1 588	153	159			1 582
TOTAL AMORTISSEMENTS	1 734	167	187	0	0	1 713
Valeurs nettes						
Terrains	36	0	26			10
Constructions	125	-13	37			75
Installations techniques, mat. et outillages ind.	3	1	0			3
Autres immobilisations corp.	550	13	168			395
Immobilisations corp. en cours	0	9	0			9
Avances et acomptes versés	0	0	0			0
TOTAL VALEURS NETTES	714	10	232	0	0	493

(*) Inclut les retraitements des contrats en crédit-bail et de location financière, détaillés ci-dessous.

Les Autres immobilisations corporelles comprennent, entre autre, la partie immobilisée de la flotte d'UCAR DEVELOPPEMENT. La diminution nette de celle-ci sur l'exercice est de 51 K€.

Note 4.3 bis - Immobilisations corporelles en Crédit-bail

	31/12/2012	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Autres var.	31/12/2013
Valeurs brutes						
Terrains	36		26			10
Constructions	84		61			24
Installations techniques, mat. et outillages ind.	0					0
Autres immobilisations corp.	156					156
TOTAL VALEURS BRUTES	276	0	86	0	0	190
Amortissements						
Constructions	33	3	25			11
Installations techniques, mat. et outillages ind.	0					0
Autres immobilisations corp.	156					156
TOTAL AMORTISSEMENTS	189	3	25	0	0	166
Valeurs nettes						
Terrains	36	0	26			10
Constructions	51	-3	35			13
Installations techniques, mat. et outillages ind.	0	0				0
Autres immobilisations corp.	0	0				0
TOTAL VALEURS NETTES	87	-3	61	0	0	24

Note 4.4 - Immobilisations financières

	31/12/2012	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Autres var.	31/12/2013
Valeurs brutes						
Titres de participation (*)	92					92
Créances rattachées à des participations	0					0
Autres immobilisations financières (**)	318	26	62			283
Titres mis en équivalence	0					0
TOTAL VALEURS BRUTES	410	26	62	0	0	375
Provisions pour dépréciation						
Titres de participation (*)						
Créances rattachées à des participations						
Autres immobilisations financières						
Titres mis en équivalence						
TOTAL AMORTISSEMENTS	0	0	0	0	0	0
Valeurs nettes						
Titres de participation (*)	92	0	0			92
Créances rattachées à des participations	0	0	0			0
Autres immobilisations financières	318	26	62			283
Titres mis en équivalence	0					0
TOTAL VALEURS NETTES	410	26	62	0	0	375

(*) Les titres de participation des sociétés non consolidées concernent HI TECH HOLDING, VEHITEL et AUTO MARCHE DE L'EST.

(**) Les autres immobilisations financières correspondent à des dépôts et cautionnements versés

Note 4.5 – Stocks et en-cours

	Valeurs Brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes 31/12/2013	Valeurs Nettes 31/12/2012
Matières premières				
En-cours				
Produits finis				
Marchandises	270		270	349
TOTAL STOCKS ET EN-COURS	270	0	270	349

Note 4.6 – Ventilation des Créances et comptes de régularisation par échéances

	A Moins de 1 an	A Plus de 1 an	Valeurs brutes 31/12/2013	Valeurs brutes 31/12/2012
Avances et acomptes versés	1		1	10
Clients et comptes rattachés	15 293		15 293	11 946
Créances sociales	23		23	72
Créances fiscales	3 412		3 412	2 876
Comptes courants débiteurs			0	3
Débiteurs divers	975		975	1 240
Charges constatées d'avance (*)	550		550	883
Impôt différé actif	472		472	581
TOTAL CREANCES	20 724	0	20 724	17 610

(*) Concerne exclusivement des charges d'exploitation.

Note 4.6 bis – Dépréciation de l'actif circulant

	31/12/2012	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Autres var.	31/12/2013
Clients et comptes rattachés	807	175	272			710
Valeurs mobilières	8	17	24			1
TOTAL	815	192	296	0	0	711

Note 4.7 – Provisions pour risques et charges

	31/12/2012	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Autres var.	31/12/2013
Indemnités de fin de carrière	28	0	28			1
Litiges	4	20				24
Autres provisions	32	20				52
Ecart d'acquisition négatifs (*)	0					0
TOTAL	64	40	28	0	0	77

Note 4.8 – Impôts différés

La prise en compte, au 31 décembre 2013, d'imposition différée dans les comptes consolidés a eu, poste par poste, les incidences suivantes :

	31/12/2013	30/12/2012	Variation
Impôts différés actif	472	581	-109
Impôts différés passif	0	0	0
Réserves consolidées	0	0	0
Résultat consolidé	-109	-126	17

Les impôts différés actif et passif s'analysent comme suit :

Impôt différé Actif	31/12/2012	Impact réserves	Impact résultat	31/12/2013
Organic	20		14	34
Effort Construction	17		-13	3
Déficits reportables	549		-109	440
Ecart sur OPCVM et autres	0		0	0
Indemnités de fin de carrière	9		-9	0
Compensation IDA / IDP	-14		8	-6
TOTAL	581	0	-109	472

Impôt différé Passif	31/12/2012	Impact réserves	Impact résultat	31/12/2013
Contrats de location financement	14		-8	6
Harmonisation des amortissements	0		0	0
Compensation IDA / IDP	-14		8	-6
TOTAL	0	0	0	0

Note 4.9 – Emprunts et dettes financières diverses

	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Valeurs au 31/12/2013	Valeurs au 31/12/2012
Emprunts obligataires convertibles				0	0
Autres emprunts obligataires				0	0
Emprunts auprès des éts de crédit (*)	118	225	75	418	368
Comptes courants créditeurs	0			0	0
Dettes financières diverses			8	8	11
Dettes financières Crédit-bail				0	0
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	118	225	83	426	379

(*) Détail des emprunts auprès des établissements de crédit :

- concours bancaires courants pour 114 K€,
- lignes de financement OSEO pour 300 K€.

Les emprunts et dettes financières sont tous libellés en euros.

Note 4.10 – Dettes d'exploitation, autres dettes et comptes de régularisation

	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Valeurs au 31/12/2013	Valeurs au 31/12/2012
Fournisseurs et comptes rattachés	13 012			13 012	11 112
Avances et acomptes reçus	31			31	21
Dettes sociales	1 086			1 086	1 023
Dettes fiscales	5 417			5 417	4 315
Fournisseurs d'immobilisations	57			57	185
Dettes diverses	665			665	717
Produits constatés d'avance	45			45	25
TOTAL AUTRES PASSIFS	20 311	0	0	20 311	17 397

Note 4.11 – Engagements hors bilan

1 – Engagements donnés

- Caution au profit des organismes financeurs du parc de véhicules

En garantie des engagements de la société UCAR DEVELOPPEMENT au titre du financement de véhicules dans la limite de 17,3 M€ (dont 16,5 M€ pour les financeurs des véhicules) pour une durée pouvant aller jusqu'à 48 mois à compter de la mise en place de chaque tranche de financement.

Au 31 décembre 2013 le montant des engagements en cours s'élève à 9,5 M€.

→ Engagement au profit d'un jeune franchisé

UCAR SA, dans le cadre de son activité de soutien aux jeunes franchisés, s'est porté caution jusqu'à un montant de 50 K€ afin que le franchisé puisse bénéficier d'un emprunt bancaire.

→ Engagement au profit d'un actionnaire

UCAR SA a bénéficié en 2009 d'un abandon de créance, assorti d'une clause de retour à meilleure fortune, de la part de son actionnaire Société de l'ESTEY d'un montant de 240 K€. Un montant de 60 K€ a été rendu en 2012 et 2013, ce qui fait passer l'engagement à 120 K€.

2 – Engagements reçus

Le groupe bénéficie de la part de ses fournisseurs (constructeurs, importateurs, concessionnaires) d'engagements de reprises portant sur les véhicules immobilisés et exploités dans le cadre des activités de location. Au 31.12.2013, le montant de ces engagements s'élevait à 21,8 M€ hors taxes.

UCAR SA a consenti en 2009 à un abandon de créances à sa filiale UCAR Développement pour un montant de 1 000 000 €. Ce contrat comprend une clause de retour à meilleure fortune sur 10 ans.

UCAR SA a consenti en 2010 à un abandon de créances à sa filiale UCAR Développement pour un montant de 570000 €. Ce contrat comprend une clause de retour à meilleure fortune sur 10 ans.

En 2012, UCAR SA a reçu un montant de 68 348 € de sa filiale UCAR Développement, en conséquence de la clause de retour à meilleure fortune sur l'abandon de créance consenti en 2009.

UCAR SA a consenti en 2013 à un abandon de créances à sa filiale UCAR Développement pour un montant de 1 000 000 €. Ce contrat comprend une clause de retour à meilleure fortune sur 10 ans.

Note 4.12 – Information sectorielle

	Période	Location véhicules	Services aux réseaux	Autres	Total
Chiffre d'affaires	Exercice 2013	13 390	47 406	52	60 848
Chiffre d'affaires	Exercice 2012	14 406	50 738	64	65 208
Chiffre d'affaires	Exercice 2011	16 161	42 338	912	59 411
Immobilisations	Exercice 2013	1 782	321	534	2 636
Immobilisations	Exercice 2012	2 106	315	292	2 713
Immobilisations	Exercice 2011	2 800	346	187	3 333
Résultat d'exploitation	Exercice 2013	-1 279	3 075	-3	1 792
Résultat d'exploitation	Exercice 2012	-1 304	2 826	-130	1 392
Résultat d'exploitation	Exercice 2011	26	2 146	52	2 223

Note 4.12bis– Détail du chiffre d'affaires

	31/12/2013	31/12/2012
Ventes de marchandises (*)	30 091	35 121
Ventes de produits		
Prestations de services	30 757	30 087
Dont Locations de véhicules	22 914	22 861
Dont Revenus des franchises	2 496	2 406
Dont Revenus Activité Assurance	2 190	2 077
Dont Revenues Partnerships	1 534	1 590
Dont Revenues Centrale d'Achats	1 571	1 089
Dont Autres	52	64
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES (**)	60 848	65 208

(*) Ventes de véhicules directement liées à la gestion du parc locatif.

(**) Chiffre d'affaires réalisé quasi exclusivement en France. 20 K€ sont réalisés hors de France.

Note 4.13 – Détail des achats et variation de stock

	31/12/2013	31/12/2012
Achats de sous-traitance	2 176	2 252
Achats non stockés, matériel et fournitures	255	250
Achats de marchandises (*)	29 656	34 593
Variation stocks de marchandises	80	-26
TOTAL ACHATS ET VARIATION DE STOCK	32 166	37 069

(*) Achats de véhicules directement liés à la gestion du parc locatif.

Note 4.14 – Détail des services extérieurs

	31/12/2013	31/12/2012
Locations et charges locatives	13 381	13 000
Entretien et réparations	1 912	1 848
Primes d'Assurance	925	817
Autres services extérieurs	191	121
TOTAL SERVICES EXTERIEURS	16 408	15 786

Note 4.15 – Détail des autres charges externes

	31/12/2013	31/12/2012
Honoraires et personnel extérieur	1 920	1 954
Publicité	424	701
Autres charges externes	917	1 034
TOTAL AUTRES CHARGES EXTERNES	3 260	3 688

Note 4.16 – Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

	31/12/2013	31/12/2012
Produits financiers		
Reprise prov. et amort. financiers	24	16
Autres produits de participation		
Revenus des autres créances et VMP	20	43
Gains de change		
Produits nets sur cession de VMP	32	30
Autres produits financiers	2	5
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	79	93
Charges financières		
Dotation aux amortissements et provisions	17	19
Intérêts et charges financiers*	81	35
Pertes de change		
Charges nettes sur cession de VMP		5
Autres charges financières		0
TOTAL CHARGES FINANCIERES	98	59
RESULTAT FINANCIER	-19	35

(*) Les intérêts et charges financiers incluent aussi les intérêts de retard débités suite au contrôle fiscal.

Note 4.17 – Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

	31/12/2013	31/12/2012
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur op. de gestion	3	19
Produits exceptionnels sur ex. antérieurs		0
Produits exceptionnels sur op. en capital	175	295
<i>Produits de cession d'éléments d'actifs (*)</i>	<i>175</i>	<i>295</i>
Autres produits exceptionnels		0
Reprises de provisions & transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	178	314
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur op. de gestion	126	73
<i>Dont créances irrécouvrables</i>		<i>0</i>
Charges exceptionnelles sur ex. antérieurs		192
Charges exceptionnelles sur op. en capital	166	125
<i>Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs (*)</i>	<i>166</i>	<i>125</i>
Autres charges exceptionnelles		0
Dotations exceptionnelles aux amort. & provisions		0
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	292	390
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-114	-77

(*) Le montant de la plus ou moins-values nettes sur cessions d'éléments d'actif s'élève à 9 K€ en 2013, et 170 K€ en 2012.

En 2013, les charges exceptionnelles sur opérations de gestion sont essentiellement constituées par la charge générée par une clause de retour à meilleure fortune, ainsi que par des amendes suite à contrôle fiscal.

Note 4.18 – Impôt sur les résultats

Ventilation Impôt exigible – Impôt différé

	31/12/2013	31/12/2012
Impôt exigible	434	354
Impôt différé	109	126
TOTAL	543	480

Preuve d'Impôt

	31/12/2013
Rationalisation de l'impôt	
Impôt sur les résultats fiscaux	434
Impôt différé	109
<i>Charge d'impôt sur les résultats consolidés</i>	<i>543</i>
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 096
Amort. et reprises des Ecart d'acquisition	19
Impôt sur les résultats	543
<i>Résultat avant impôt des sociétés intégrées</i>	<i>1 658</i>
<i>Charge d'impôt théorique (33.33%)</i>	<i>553</i>
DIFFERENCE D'IMPOT	-10

Le rapprochement entre l'impôt sur les sociétés figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté s'analyse comme suit :

	Charges	Produits
Analyse de la différence d'impôt		
Effets des différences permanentes	29	39
TOTAL	29	39
DIFFERENCE NETTE		10

Note 4.19 – Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les sociétés intégrées globalement se décompose comme suit :

	31/12/2013	31/12/2012
Ingénieurs et cadres	37	40
Agents de maîtrise	32	33
Employés et techniciens	58	65
Ouvriers et apprentis		
TOTAL	127	138

Note 4.20 – Evènements post-clôture

Néant.

Note 4.21 – Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

Suite à la décision du Conseil d'Administration, M. PUERTO bénéficie d'une rémunération de 36 000 € par an.

4 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société UCAR SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes 1.3.10 et 1.3.14 concernant :

- Le litige opposant les franchisés et la société UCAR LOCATION,
- Le contrôle fiscal,
- Les frais de remise en état et kilomètres supplémentaires.

II JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les notes 1.2, 1.3.10 et 1.3.14 de l'annexe aux comptes consolidés décrivent les estimations significatives retenues par le groupe concernant les durées d'amortissement des écarts d'acquisition, les provisions pour risques et charges et les frais de remise en état et kilomètres supplémentaires. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à vérifier le caractère approprié des informations fournies dans ces notes.

Par ailleurs, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par le groupe, décrite dans la note 1.3.9 de l'annexe aux comptes consolidés, concernant l'activation des économies fiscales futures générées par les déficits fiscaux de l'exercice, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et vérifié que les informations fournies en annexe ont un caractère approprié.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport de gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés

Fait à Neuilly-sur-Seine et Mérignac, le 29 avril 2014

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Stéphane SCHWEDES
Associé

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Franck COURNUT
Associé

5 COMPTES SOCIAUX EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2013

Note préalable : L'ensemble des données mentionnées dans les documents de synthèse consolidés est exprimé en K€.

1. BILAN AU 31/12/2013

ACTIF

	MONTANTS BRUTS	AMORT. & PROVISIONS	MONTANTS NETS N	MONTANTS N-1
Frais d'établissement	371 139	53 463	317 676	66 654
Frais de développement			0	
Concessions, brevets et droits simil.	357 497	220 503	136 995	157 607
Fonds de commerce				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immob. incorporelles				
Immo. Incorporelles	728 636	273 966	454 671	224 261
Terrains				
Constructions				
Installations techniques				
Autres immobilisations corporelles	178 762	109 266	69 496	67 953
Immobilisations corporelles en cours	9 380		9 380	
Avances et acomptes				
Immo. Corporelles	188 142	109 266	78 876	67 953
Autres participations	5 871 292		5 871 292	5 676 292
Créances ratt. part.				
Actifs financiers				
Autres immos. financières	124 653		124 653	98 388
Immo. Financières	5 995 945	0	5 995 945	5 774 680
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	6 912 723	383 232	6 529 492	6 066 893
Stocks Matières Premières				
Stocks d'encours				
Stocks de pdts interm.& finis				
Stocks de marchandises				
Stocks	0	0	0	0
Avances et acomptes versés	522		522	522
Clients et comptes rattachés	3 204 658		3 204 658	3 180 128
Autres créances	1 908 078		1 908 078	3 540 653
Créances	5 113 258	0	5 113 258	6 721 303
Valeurs mobilières	5 600 000		5 600 000	1 408 000
VMP / Actions propres	205 684	656	205 028	147 765
Disponibilités	1 769 994		1 769 994	440 129
Instruments financiers				
Trésorerie	7 575 678	656	7 575 022	1 995 894
Charges constatés d'avance	43 777		43 777	40 274
TOTAL ACTIF CIRCULANT	12 732 713	656	12 732 057	8 757 470
TOTAL ACTIF	19 645 436	383 887	19 261 548	14 824 364

PASSIF

	MONTANTS N	MONTANTS N-1
Capital social	4 705 085	4 705 085
Primes d'émission	1 943 896	2 290 688
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	252 995	190 287
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	4 806 896	3 615 431
Capital et réserves	11 708 872	10 801 490
RESULTAT DE L'EXERCICE	475 320	1 254 173
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	12 184 192	12 055 663
AUTRES FONDS PROPRES		
Provision pour risques	24 000	4 000
Provision pour charges		
Provisions	24 000	4 000
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts auprès établ. de crédit	304 175	300 000
Emprunts et dettes financières divers	3 990 760	561 100
Dettes financières	4 294 935	861 100
Avances et acomptes reçus / com.		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 059 415	610 981
Dettes fiscales et sociales	1 420 331	1 126 706
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	163 379	21 124
Autres dettes	70 365	120 076
Produits constatés d'avance	44 931	24 713
Ecart de conversion passif		
Autres dettes	2 758 421	1 903 600
TOTAL DETTES	7 053 356	2 764 701
TOTAL PASSIF	19 261 549	14 824 364

2. COMPTE DE RESULTAT 2013

	MONTANTS N	MONTANTS N-1
Ventes de marchandises		
Ventes de services	5 715 754	5 238 833
Chiffre d'affaires	5 715 754	5 238 833
Production stockée		
Production immobilisée	74 218	8 957
Subventions d'exploitation		639
Reprises amort.et prov., transfert de charges		
Autres produits	9 660	752
Produits d'exploitation	5 799 633	5 249 181
Achats de marchandises		
Variation stocks de marchandises		
Achats de matières premières et autres approv.		
Variation stocks (matières premières et autres appr.)		
Autres achats et charges externes	3 864 481	3 568 407
Impôts, taxes et versements assimilés	88 107	124 264
Salaires et traitements	924 063	816 969
Charges sociales	408 575	399 827
Dotations aux amortissements sur immo.	103 899	53 353
Dotations aux provisions sur immo.		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges	20 000	
Autres charges	6 590	915
Charges d'exploitation	5 415 714	4 963 735
RESULTAT D'EXPLOITATION	383 919	285 446
Produits financiers de participations	1 200 000	886 740
Produits des autres valeurs mobilières et créances		
Autres intérêts et produits assimilés	40 008	47 060
Reprises sur prov. et transfert de charges	24 131	15 696
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	32 391	29 622
PRODUITS FINANCIERS	1 296 530	979 118
Dotations financières aux prov. & amort.	16 868	18 504
Intérêts et charges assimilées	82 830	12 949
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cession de VMP		5 457
CHARGES FINANCIERES	99 698	36 910
RESULTAT FINANCIER	1 196 832	942 208
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 580 751	1 227 654
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		68 348
Produits exceptionnels sur opérations en capital		11
Reprise sur provisions et transfert de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	68 358
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 120 702	60 034
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	60	
Dotations exceptionnelles aux amt. et prov.		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 120 762	60 034
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 120 762	8 324
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-15 332	-18 195
BENEFICE OU PERTE	475 320	1 254 173

3. ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

3.1. Faits caractéristiques de l'exercice

La société SS2A a décidé de distribuer un dividende à la société UCAR SA, d'un montant total de 1 200 000 €.

La société UCAR SA a décidé de distribuer des primes d'émission de 346 791,40 €.

UCAR SA a souscrit à l'augmentation de capital décidée par UCAR TECH pour un montant de 195 000 €, versée à hauteur de 48 750 €.

UCAR SA a rendu à son actionnaire Société de l'ESTEY un montant de 60 000 €, en conséquence de la clause de retour à meilleure fortune sur l'abandon de créance consenti en 2009.

UCAR SA a consenti à sa filiale UCAR DEVELOPPEMENT un abandon de créance à hauteur d'un million d'euros, assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

UCAR SA a modifié en fin décembre 2013 son code NAF, adoptant le 7711A, ce qui a produit le changement de la Convention Collective de SYNTEC à celle des Services de l'Automobile. En conséquence, la société est assurée pour l'IFC à IRP Auto et aucune provision n'est plus nécessaire.

3.2. Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2013 sont établis conformément au PCG.

Les principales méthodes sont les suivantes :

Dans le cadre de l'intégration fiscale, active au 1^{er} janvier 2009 et en applications des articles 223A et sq. Du CGI, la société UCAR étant la société mère, intègre le résultat de l'ensemble du groupe.

A la clôture de chaque exercice :

- les filiales déficitaires reçoivent à titre définitif de la société UCAR une subvention égale à l'économie d'impôt sur les sociétés, immédiate ou virtuelle, procurée à cette dernière par la prise en compte de ces déficits. Chacune des « filiales déficitaires » sera titulaire d'une créance sur la société UCAR.
- les filiales bénéficiaires versent à la société UCAR, à titre de contribution ou de paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe une somme égale à l'impôt qui aurait grevé leurs résultats respectifs en l'absence du groupe.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Les autres immobilisations incorporelles peuvent-être composées :

- du logo,
- de sites Internet,
- de noms de domaines,
- de logiciels,
- des frais de mise en place d'une nouvelle base de données.

Les méthodes et durées d’amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Logo	Linéaire	10 ans
Sites Internet	Linéaire	1 an
Noms de domaine	Non amorti	
Logiciels	Linéaire	1 an si faible valeur 5 ans si valeur
Base de données	Linéaire	5 ans, ou 3 ans si développ.
Pack Assurance Entreprise	Linéaire	3 ans
Redevance	Linéaire	1 an
Frais de prospection	Linéaire	5 ans

Dépréciation des immobilisations incorporelles

A chaque clôture, l’entreprise s’assure qu’il n’existe pas d’indicateurs susceptibles de laisser penser qu’un actif a perdu de la valeur. Toute différence positive entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable constitue le montant de la dépréciation au titre de la période.

Immobilisations corporelles

Option de traitement des charges financières :

L’entité n’est pas concernée (option non prise).

Amortissements des biens non décomposables :

La période d’amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d’usage.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d’utilisation ou de la durée d’usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions 3, 5 ou 10 ans
- Mobilier 10 ans
- Matériel informatique 1, 3, 4 ou 5 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d’achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d’inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les comptes à terme et les certificats de dépôt sont valorisés à leur valeur nominale.

Les actions détenues en propre sont valorisées selon la méthode premier entré / premier sorti.

Une dépréciation peut être établie si le cours de bourse de la dernière journée ouvrée est plus bas que le coût moyen FIFO.

Les titres de participation sont évalués au coût historique conformément au principe en vigueur.

Les titres d’UCAR DEVELOPPEMENT sont estimés sur la base de la valeur des fonds de commerce qui varie entre 3 et 4 mois de chiffre d’affaires de chaque agence.

Aucune provision n’a été constatée compte tenu des valeurs réelles estimées.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d’inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Consolidation

La société UCAR en sa qualité d’holding établit des comptes consolidés, selon la méthode de l’intégration globale.

3.3. Etat des immobilisations

IMMOBILISATIONS	31/12/2012	Augm.	Dim.	Autres var.	31/12/2013
Valeurs brutes					
Frais d'établissement	75 457	295 682			371 139
Fonds de commerce	0				0
Autres immobilisations incorp. (*)	335 632	21 865			357 497
Terrains	0				0
Constructions	0				0
Inst. techniques et outillage ind.	0				0
Inst. générales, agenc. et divers	86 312	6 022			92 334
Matériel de transport	0				0
Autres immobilisations corp. (*)	74 965	12 343	880		86 428
Immobilisations incorp. en cours	0	9 380			9 380
Avances et acomptes versés	0				0
Immobilisations financières	5 774 680	221 265			5 995 945
TOTAL GENERAL	6 347 046	566 557	880	0	6 912 723
Amortissements					
Frais d'établissement	8 803	44 660			53 463
Fonds de commerce					0
Autres immobilisations incorp. (*)	178 025	42 477			220 503
Terrains	0				0
Constructions	0				0
Inst. techniques et outillage ind.	0				0
Inst. générales, agenc. et divers	45 916	7 919			53 835
Matériel de transport	0				0
Autres immobilisations corp. (*)	47 408	8 842	820		55 430
Immobilisations incorp. en cours	0				0
Avances et acomptes versés	0				0
Immobilisations financières	0				0
TOTAL AMORTISSEMENTS	280 153	103 899	820	0	383 232
Valeurs nettes					
Frais d'établissement	66 654	251 022	0	0	317 676
Fonds de commerce	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorp. (*)	157 607	-20 612	0	0	136 995
Terrains	0	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0	0
Inst. techniques et outillage ind.	0	0	0	0	0
Inst. générales, agenc. et divers	40 395	-1 897	0	0	38 498
Matériel de transport	0	0	0	0	0
Autres immobilisations corp. (*)	27 558	3 501	60	0	30 998
Immobilisations incorp. en cours	0	9 380	0	0	9 380
Avances et acomptes versés	0	0	0	0	0
Immobilisations financières	5 774 680	221 265	0	0	5 995 945
TOTAL VALEURS NETTES	6 066 893	462 659	60	0	6 529 492

(*) dont immobilisations en-cours le cas échéant

3.4. Etat des provisions

	31/12/2012	Augm.	Dim.	Autres var.	31/12/2013
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Amortissements dérogatoires					0
Autres provision réglementées					0
TOTAL I	0	0	0	0	0
PROVISIONS RISQUE ET CHARGES					
Indemnités de fin de carrière					0
Litiges					0
Autres provisions	4 000	20 000			24 000
Ecart d'acquisition négatifs					0
TOTAL II	4 000	20 000	0	0	24 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
Sur immobilisations					0
Sur stocks et en cours					0
Sur comptes clients					0
Autres provisions pour dépréciation	7 919	16 868	24 131		656
TOTAL III	7 919	16 868	24 131	0	656
TOTAL GENERAL	11 919	36 868	24 131	0	24 656

3.5. Tableau des filiales et participations

Informations financières ⁽⁵⁾	Capital ⁽⁶⁾	Capitaux propres autres que le capital ⁽⁶⁾⁽¹⁰⁾	Q.P. du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus ⁽⁷⁾⁽⁸⁾		Prêts et avances consentis, pas encore remboursés ⁽⁷⁾⁽⁹⁾	Montant cautions et avals données ⁽⁷⁾	Chiffres d'affaires ht du dernier exercice écoulé ⁽⁷⁾⁽¹⁰⁾	Résultats du dernier exercice clos ⁽⁷⁾⁽¹⁰⁾	Dividendes encaissés au cours de l'exercice ⁽⁷⁾
				Brute	Nette					
Filiales et participations ⁽¹⁾										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS ⁽²⁾⁽³⁾										
1. Filiales (+50% du capital détenu)										
UCAR LOCATION	266 700	1 274 368	100	360 350	360 350			2 505 124	787 035	410 000
SS2A COURTAGE	40 000	625 414	100	106 267	106 267			2 284 173	580 564	
UCAR DÉVELOPPEMENT	3 200 000	-1 396 969	100	5 007 930	5 007 930			22 386 133	94 562	
UCAR FLEET	100 000	873 413	100	100 000	100 000			26 999 022	456 885	
UCAR TECH	200 000	-6 702	100	200 000	200 000			0	-3 081	
UCAR PARTENAIRES	5 000	201 454	100	5 000	5 000			536 476	107 470	
2. Participations (10 à 50% du capital détenu)										
HITECH HOLDING	37 000	87 654	15	16 500	16 500			779 557	28 211	
AUTO MARCHÉ DE L'EST	240 000	174 893	10	60 000	60 000			1 414 490	1 590	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises	167 694	50 572	9,09	15 245	15 245			1 087 705	17 840	
b. Dans des sociétés étrangères										
<i>Observations</i>										
<i>(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).</i>										
<i>(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§B) en distinguant</i>										
<i>(a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).</i>										
<i>(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.</i>										
<i>(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au §A sont inscrites sous ces rubriques.</i>										
<i>(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.</i>										
<i>(6) Dans la monnaie locale d'opération.</i>										
<i>(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes</i>										
<i>(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations</i>										
<i>(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.</i>										
<i>(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.</i>										

3.6. Etat des créances

	A Moins de 1 an	A Plus de 1 an	Valeurs brutes 31/12/2013	Valeurs brutes 31/12/2012
Avances et acomptes versés	522		522	522
Clients et comptes rattachés	3 204 658		3 204 658	3 180 128
Créances sociales	9 000		9 000	3 471
Créances fiscales	215 920		215 920	276 417
Groupe et associés	1 670 442		1 670 442	3 202 609
Débiteurs divers	12 716		12 716	58 156
Charges constatées d'avance	43 777		43 777	40 274
TOTAL CREANCES	5 157 035	0	5 157 035	6 761 577

3.7. Etat des dettes

	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Valeurs au 31/12/2013	Valeurs au 31/12/2012
Emprunts obligataires				0	0
Emprunts et dettes vs établ. crédit	49 175	240 000	15 000	304 175	300 000
Emprunts et dettes financ. divers			50 039	50 039	50 039
Fournisseurs et comptes rattachés	1 059 415			1 059 415	610 981
Dettes sociales	259 287			259 287	154 650
Dettes fiscales	1 161 044			1 161 044	972 056
Fournisseurs d'immobilisations	163 379			163 379	21 124
Groupe et associés	3 940 721			3 940 721	511 060
Dettes diverses	70 365			70 365	120 076
Produits constatés d'avance	44 931			44 931	24 713
TOTAL AUTRES PASSIFS	6 748 317	240 000	65 039	7 053 356	2 764 700

3.8. Tableau des entreprises liées

POSTES	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société à un lien de participation	
Immobilisations financières :			
Participations			
Créances rattachées à des partic.			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières	625		
Avances et acomptes versés s/cmd			
Créances :			
Créances clients et comptes rattachés	192 589	2 926 983	
Autres créances	174 449	1 829 293	
Capital souscrit appelé, non versé			
Disponibilités			
Dettes :			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès établ. crédit			
Emprunts et dettes financières divers	808 453	2 849 008	
Avances et acomptes reçus s/cmd			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 686	21 772	
Dettes sur immobilisations			
Autres dettes			
Chiffre d'affaires	554 156	2 796 004	
Autres produits financiers	267	1 238 291	
Charges :			
Charges d'exploitation	50 188	489 369	
Charges financières	768	6 240	
Charges exceptionnelles		1 000 000	

3.9. Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	43 777	44 931
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	43 777	44 931

3.10. Charges à payer

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANT DU BILAN 31/12/2013	
Dettes financières	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Autres dettes	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	143 518
Dettes fiscales et sociales	776 027
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	919 545

3.11. Produits à recevoir

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANT DU BILAN		31/12/2013
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		681 849
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat		
Autres créances		55 965
Intérêts courus à recevoir		23 625
Valeurs Mobilières de Placement		
Disponibilités		
TOTAL		761 439

3.12. Détail des produits et charges exceptionnels

	Charges	Produits
Pénalités/Amendes	48 545	
Exercices antérieurs		
VNC immobilisations corporelles	60	
Autres exceptionnels de gestion	1 072 157	
Exceptionnels divers		
TOTAL PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	1 120 762	0

3.13. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES	31/12/2013
Accroissements	
TOTAL DES ACCROISSEMENTS	0
Allègements	
O.R.G.A.N.I.C	3 048
TOTAL DES ALLEGEMENTS	3 048
Déficits reportables	

3.14. Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale en euros
Actions composant le capital social au début de l'exercice	1 742 624	2,7
Actions émises pendant l'exercice		
Actions remboursées pendant l'exercice		
Actions composant le capital social en fin d'exercice	1 742 624	2,7

3.15. Tableau d'affectation du résultat

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT	31/12/2013
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	3 615 431
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	1 254 173
Prélèvement sur la prime d'émission	346 791
TOTAL I	5 216 396
Affectation aux réserves	
Réserve légale	62 709
Réserve spéciale des plus-values à long terme	
Autres réserves	
Réserve spéciale avant incorporation du capital	
Dividendes	346 791
Autres répartitions	
Report à nouveau	4 806 896
TOTAL II	5 216 396

3.16. Tableau des variations des capitaux propres

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	4 705 085			4 705 085
Primes liées au capital social	2 290 688		346 791	1 943 896
Ecart de réévaluation	0			0
Réserves	0			0
<i>Réserve légale</i>	190 287	62 709		252 995
<i>Réserves indisponibles</i>	0			0
<i>Réserves statutaires ou contr.</i>	0			0
<i>Réserves réglementées</i>	0			0
<i>Autres réserves</i>	0			0
Ecart d'équivalence	0			0
Report à nouveau	3 615 431	1 191 465		4 806 896
Résultat de l'exercice	1 254 173	475 320	1 254 173	475 320
TOTAL	12 055 664	1 729 493	1 600 965	12 184 192

3.17. Engagements

Droit Individuel à la Formation (DIF)

Au 31/12/2013, le nombre d'heures de formation ouvertes par le DIF s'élevait pour l'ensemble du personnel présent à 782 heures.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Aucune demande de formation n'a été faite à ce titre.

Indemnité de départ à la retraite

La société UCAR SA est soumise à la convention collective de l'automobile et versera à partir du 1^{er} janvier 2014, auprès de l'IRP AUTO, une cotisation obligatoire d'indemnité de fin de carrière.

Engagements donnés

UCAR a bénéficié en 2009 d'un abandon de créances de 240 000 € de la part de son associé Société De l'Estey, assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

Un montant de 60 000 € a été rendu à l'associé en 2012 et en 2013 ce qui fait passer l'engagement total net à 120 000 €.

UCAR SA, dans le cadre de son activité de soutien aux jeunes franchisés, s'est porté caution jusqu'à un montant de 50 K€ afin que le franchisé puisse bénéficier d'un emprunt bancaire.

Engagements reçus

UCAR SA a consenti en 2009 à un abandon de créances à sa filiale UCAR Développement pour un montant de 1 000 000 €. Ce contrat comprend une clause de retour à meilleure fortune sur 10 ans.

UCAR SA a consenti en 2010 à un abandon de créances à sa filiale UCAR Développement pour un montant de 570 000 €. Ce contrat comprend une clause de retour à meilleure fortune sur 10 ans.

En 2012, UCAR SA a reçu un montant de 68 348 € de sa filiale UCAR Développement, en conséquence de la clause de retour à meilleure fortune sur l'abandon de créance consenti en 2009.

UCAR SA a consenti en 2013 à un abandon de créances à sa filiale UCAR Développement pour un montant de 1 000 000 €. Ce contrat comprend une clause de retour à meilleure fortune sur 10 ans.

3.18. Effectif moyen

	31/12/2013	31/12/2012
Ingénieurs et cadres	10	11
Agents de maîtrise	1	1
Employés et techniciens	5	4
Ouvriers et apprentis		
TOTAL	16	17

6 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux Actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société UCAR SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur, la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Mérignac, le 29 avril 2014

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Stéphane SCHWEDES
Associé

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Franck COURNUT
Associé

7 RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013)

Aux Actionnaires

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de Commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-40 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

- Bail de location entre UCAR SA et SCI JCP Pasteur signé le 26 mars 2013 avec effet au 26 mars 2013.
 - Administrateur commun : Jean-Claude PUERTO-SALAVERT,
 - Montant HT facturé en 2013 : 323 K€.

Conventions non autorisées préalablement

En application des articles L. 225-42 et L. 823-12 du Code de Commerce, nous vous signalons que les conventions suivantes n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il nous appartient de vous communiquer les circonstances en raisons desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

- Convention d'abandon de créance de la société UCAR SA au profit d'UCAR DEVELOPPEMENT SAS signée le 31 décembre 2013 pour un montant d'un million d'euros avec une clause de retour à meilleure fortune. Cette convention n'a pas été autorisée préalablement par simple omission.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs

a) dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- Convention de services entre la société DE L'ESTEY SAS et UCAR SA, approuvée lors du CA d'UCAR du 27 avril 2012, avec effet au 1^{er} janvier 2012.
 - Administrateur commun : Jean-Claude PUERTO-SALAVERT,
 - Montant HT facturé en 2013 : 290 K€.

- Avenant à la Convention d'abandon de créance de la société De L'ESTEY SAS au profit de UCAR SA signé le 26 octobre 2011. Cet Avenant a été approuvé par le CA d'UCAR le 26 octobre 2011.
 - Administrateur commun : Jean-Claude PUERTO-SALAVERT.

- Contrat de sous location (immeuble de Boulogne) de la société DE L'ESTEY SAS en faveur de UCAR SA selon résolution 4 du CA de UCAR SA du 28 août 2008.
 - Administrateur commun : Jean-Claude PUERTO-SALAVERT,
 - Montant HT facturé en 2013 : 17 K€.

- Bail de location (immeuble de Boulogne) entre la SCI JCP Pasteur et UCAR SA signé le 8 avril 2004.
 - Administrateur commun : Jean-Claude PUERTO-SALAVERT,
 - Montant HT facturé en 2013 : 85 K€.

b) sans exécution au cours de l'exercice écoulé

Par ailleurs, nous avons été informés de la poursuite des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, qui n'ont pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé.

- Abandon de créance d'UCAR au profit d'UCAR DEVELOPPEMENT signé le 31 décembre 2010.
- Abandon de créance d'UCAR au profit d'UCAR DEVELOPPEMENT signé le 31 décembre 2009.
 - Administrateur commun : Jean-Claude PUERTO-SALAVERT.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Mérignac, le 29 avril 2014

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Stéphane SCHWEDES
Associé

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Franck COURNUT
Associé



Société Anonyme au capital
de 4.705.084,80 euros
Siège social : 10 rue Louis Pasteur
92100 BOULOGNE BILLAN COURT
432 028 173 RCS NANTERRE